

ACTUVERNIER

Décembre 2017



Budget 2018

Elaboré dans un souci d'économie, le budget 2018 garantit l'équilibre des finances publiques. Tour d'horizon des mesures prises.

4^e Recrutement en direct

Une opportunité pour les jeunes de postuler pour une place d'apprentissage

Récupération

Retrouvez au centre de cette édition le calendrier des déchets 2018

Exposition « Avec toi, je peux... »

Retour sur la semaine d'exposition et d'actions pour les proches aidants

- 4** Budget 2018 : une couverture plus petite mais tout le monde reste couvert !
-
- 8** L'accès à la culture et à l'information agite le Conseil municipal
- 11** Vœux de la présidente du Conseil municipal
-
- 16** Journée internationale des droits de l'enfant
- 17** Journée « Futur en tous genres », cassons les clichés !
- 18** Les pompiers viennent à vous, venez à eux !
- 19** Apprentissage : 4^e Recrutement en direct « spécial Vernier »
- 20** Fonds communal pour la mobilité
- 21** « Bike to work » roule pour l'association Partageons Noël
- 23** Récupération : calendrier 2018
- 26** Vernier Fleuri
- 27** Horaires de fin d'année de l'administration communale
-
- 28** *Cloc*
- 29** *Alex Vizorek est une œuvre d'art*
- 31** *Même*
- 32** « Avec toi, je peux... » : une semaine d'exposition pour les proches aidants
- 34** Tous En Roller
- 35** Geneva tattoo convention 2018
- 36** C'est à emprunter avant les fêtes de fin d'année dans vos bibliothèques !
-
- 40** *Titi tombe, Titi tombe pas*
-
- 42** Les seniors des Avanchets au cinéma !
-
- 44** Demi-jonction autoroutière du Canada (Givaudan) et barreau routier de Montfleury

Edité par l'administration municipale
Comité de rédaction :
Pierre Ronget
Myriam Jakir Duran
Line Parmentier
Valérie Walther-Palli
Fabio Marzano

actu@vernier.ch
www.facebook.com/VilledVernier

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
Fax. 022 306 06 60
Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
www.vernier.ch

Prochain numéro : La sécurité à Vernier
Délai rédactionnel : 19 janvier 2018
Parution : 14 février 2018

Archives : www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17 300 exemplaires,
10 fois par année.
La rédaction décline toute responsabilité
envers le contenu des articles et
des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève
sur papier offset 100 g
Graphisme et mise page : Fabio Marzano
Service de la culture et de la communication



VERNIER 
Une Ville pas Commune



Thierry Apothéloz, Yvan Rochat, Maire, et Pierre Ronget.

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

La thématique de ce mois vous présente le budget 2018, fruit d'un important travail mené par le Conseil administratif avec le soutien engagé de l'administration. Ce budget, validé par le Conseil municipal le 14 novembre dernier, prévoit des économies tout en maintenant l'essentiel des prestations à la population.

Cette édition revient sur de nombreux événements qui se sont déroulés cet automne : les journées des droits de l'enfant et de « Futur en tous genres », la soirée des espaces verts, la sortie des aînés ou encore l'exposition mettant à l'honneur les proches aidants. Autant de moments de convivialité qui se poursuivront cet hiver avec les diverses activités organisées à la patinoire du Lignon, dans les bibliothèques ou encore dans les Maisons et Centres de quartier.

La reprise 2018 sera culturelle avec *Titi tombe, Titi tombe pas*, un spectacle pour les petits dès 3 ans, plein de poésie et d'humour à découvrir samedi 13 janvier à la Salle du Lignon. Vendredi 26 janvier, la Compagnie 32 Novembre présentera *Cloc*, une création pour les familles à la croisée du cirque et de la magie et, le lendemain, nous aurons le plaisir de recevoir Alex Vizorek, un humoriste belge qui décortique l'Art comme personne ! Début février, la Salle du Lignon accueillera le chorégraphe Pierre Rigal, et sa pièce *Même*, pour deux représentations coproduites dans le cadre du Festival Antigél.

Nous vous rappelons que l'administration sera fermée pendant les fêtes de fin d'année et que votre journal communal observera sa pause annuelle. Rendez-vous pour sa prochaine parution le 14 février 2018.

Nous vous adressons, chères Verniolanes, chers Verniolans, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Votre Conseil administratif
Yvan Rochat, Thierry Apothéloz et Pierre Ronget

Budget 2018 : une couverture plus petite mais tout le monde reste couvert !

Accepté par le Conseil municipal lors de sa séance du 14 novembre dernier, le budget 2018 a été placé sous le signe des économies. Malgré des revenus en baisse de 8%, les autorités ont maintenu l'essentiel des prestations à la population. Un important travail a été mené par le Conseil administratif, soucieux de l'équilibre des finances publiques, ainsi que par l'Administration pour trouver des économies. Tour d'horizon des mesures prises pour l'année prochaine.



La politique budgétaire de l'année prochaine été marquée par l'annonce d'une baisse de revenus fiscaux. Entre le budget 2017 et le budget 2018, les recettes fiscales ont diminué de près de 7 millions, ce qui représente une baisse d'environ 8%. Les charges, quant à elles, sont maîtrisées. Avec CHF 112713 millions de charges au budget 2018, la variation est de -0,4% par rapport au budget 2017. «Ce résultat aurait été bien plus catastrophique sans le travail important mené par le Conseil administratif unanime et avec le soutien engagé de l'Administration, des secrétaires généraux et des responsables de service»,

relève Pierre Ronget, le Conseiller administratif en charge des finances. En effet, début août, le découvert s'élevait à près de CHF 9 millions. « Nous avons procédé à un certain nombre d'arbitrages dans les budgets présentés, poursuit-il. Nous sommes parvenus à améliorer le résultat notamment grâce aux pistes d'économies proposées par les responsables de service. »

Avec plus de 100 propositions faites par les services administratifs, le déficit a pu être ramené à CHF 1,4 million. Montant qui s'est encore réduit à la suite d'une nouvelle estimation par l'Administration cantonale des recettes fiscales de la

Commune. « Ces économies ont touché tous les domaines d'activité de la Commune mais elles sont réversibles, assure le Conseiller administratif. La couverture est plus petite mais tout le monde reste couvert! ». Finalement le budget voté par les Conseillers municipaux a présenté un excédent de CHF 1423.–.

Gestion rigoureuse de l'administration et des services

Au niveau des ressources humaines, le Conseil administratif a fait preuve de beaucoup de rigueur. Il a renoncé à l'engagement de postes supplémentaires, à l'exception d'un poste d'aide de cuisine à 50% pour le « Café Nénuphar ». Le personnel communal a joué le jeu et a participé à la diminution du déficit budgétaire. En effet, l'ensemble des salariés, à l'exception des apprentis et des stagiaires, ont accepté de verser une contribution de solidarité de 0,4%. Les responsables de service ont également participé en réévaluant toutes les dépenses liées à l'ensemble des prestations. « Chaque service a contribué aux économies, explique Pierre Ronget. L'Etat civil, par exemple, va supprimer la distribution de plumes offertes lors d'un mariage, mais nous n'avons pas voulu revenir sur la décision d'offrir la gratuité des funérailles. » De même le service de la récupération va

facturer pour CHF 35 000.– la levée d'ordures ménagères pour les entreprises, comme le Canton le réclame. Le service de la culture et de la communication a aussi réduit la voilure. « Nous avons supprimé deux spectacles de la programmation culturelle, l'un de musique classique et lyrique et l'autre de danse, pour un montant total de CHF 40 000.–, détaille le Magistrat. Et nous avons mené une réflexion sur l'ensemble des projets pour arriver à une économie globale de CHF 150 000.–. »

Aménagement, environnement, école et sport

« Dans le contexte de crise des recettes que nous connaissons, un principe a prévalu aux économies proposées, souligne le Maire Yvan Rochat. Nous avons maintenu les prestations, même si elles doivent être revues à la baisse! » Les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du génie civil ont vu leurs lignes honoraires diminuer de CHF 170 000.–, somme à laquelle s'ajoute le coût moins élevé de l'entretien des routes de CHF 50 000.–, grâce au revêtement phono-absorbant, pour un total de CHF 220 000.– d'économies. « Une partie des études que nous pouvions mener jusqu'à présent sans avoir recours à l'investissement sera reportée, faute de moyens, mais cela risque

Une offre culturelle variée et accessible pour tous les publics.





Piscine du Lignon. Les abonnements « piscine » destinés aux Verniolanes et aux Verniolans sont maintenus au même tarif.

© Serge Honthaas

de toucher essentiellement des petits projets», rassure Yvan Rochat. Dans le domaine des locations de salles, des places de parking, de matériel de voirie, de courts de tennis ou de badminton, des augmentations de tarifs sont prévues qui devraient rapporter CHF 150 000.– supplémentaires. Les prix de billets uniques de la piscine et de certains abonnements ont aussi été augmentés. Ils devraient permettre un gain supplémentaire de CHF 100 000.–. «En revanche, conformément à la volonté du Conseil municipal, les abonnements « piscine » destinés aux Verniolans, n'ont pas fait l'objet de modification de tarifs», insiste Yvan Rochat. Les activités parascolaires en lien avec les animations organisées par des associations verniolanes, comme l'initiation au tchoukball ou encore les ateliers marionnettes, ont vu leur soutien diminué mais pas supprimé. «Néanmoins, pour les restaurants scolaires, nous avons refusé d'augmenter la part payée par les parents», relève le Maire. L'opération «Nouvelles lumières» faite en collaboration avec les SIG ne sera, quant à elle, pas renouvelée en 2018, ceci permettant une économie de CHF 69 000.–. «La quasi-totalité du logement social ou destiné à des personnes en situation de fragilité économique a bénéficié de l'opération. Il convient de réfléchir quant à la manière d'atteindre un public plus aisé», note Yvan Rochat.

Investissements maintenus mais répartis dans le temps

Les investissements bruts s'élèvent à CHF 45 millions, montant dont on peut déduire CHF 4,4 millions de subventions pour un total net de près de CHF 41 millions. Ce montant devrait atteindre les 68 millions dans les prochaines années auxquels s'ajoutent CHF 20 millions de subventions. «Cette croissance aura un impact différé sur le budget de fonctionnement 2023 et sur les années suivantes», explique Yvan Rochat. Nous avons donc procédé à un travail de lissage de nos investissements en repoussant certains plus loin dans le temps.» Le Conseil administratif a classé les investissements par catégories : obligatoires, urgents, nécessaires, utiles ou encore enthousiasmants. Ainsi la renaturation du Nant des Grebates se fera en 2021 plutôt qu'en 2018. D'autres objets verront leur temporalité réanalyser, comme certains tronçons de la voie verte, la réhabilitation de la rue du Village ou encore la réfection de la place du Lignon.

Petite enfance, cohésion sociale et sécurité

«Concernant la sécurité municipale, nous avons décidé de supprimer le piquet téléphonique du dimanche de la police», indique le Conseiller administratif Thierry Apothéoz. Son utilité était

relative, l'activité se résumait à orienter l'appelant sur la police cantonale.» Prenant acte de bilans plus favorables, les subventions aux acteurs de la sécurité civile, samaritains, sauveteurs auxiliaires, ont été diminuées. Quant aux émoluments administratifs pour la délivrance d'autorisations de manifestations, ils ont doublé, pour un gain total de CHF 30 000.–. «Du côté de la petite enfance, les normes sont très claires en matière de personnel éducatif et la marge de manœuvre est donc faible», souligne le Magistrat. Un effort s'est porté sur la formation continue en ne conservant que les cours obligatoires. Constatant que Vernier affiche les prix de pension parmi les plus bas du canton, le Conseil administratif a décidé d'augmenter de deux paliers le plafond des pensions. En matière de cohésion sociale, le Conseil administratif a réaffirmé sa volonté de ne pas toucher aux prestations individuelles. Seules certaines subventions ont été touchées. Les membres des comités de pilotage des Contrats de Quartier n'auront plus droits aux jetons de présence.

Effort d'économies d'énergie requis

Concernant les Maisons de Quartier, Jardins Robinson et maisons des jeunes, afin de responsabiliser ces centres, le service de l'énergie de la Ville de Vernier va leur demander de participer à une partie de leur consommation d'électricité et de chauffage. Enfin sur le plan des ressources humaines, seule une augmentation partielle a été acceptée pour soutenir l'activité du «Café Nénuphar» aux Libellules par l'engagement d'un-e aide de cuisine. «Le restaurant est très souvent complet, la cuisine et son encadrement devaient être renforcés afin qu'il demeure un lieu de formation», conclut Thierry Apothéloz.

Judith Monfrini/Commu'Comm

Projet Fête des 40 ans des Avanchets en 2014. Grâce au Contrat de Quartier, aux habitants et partenaires, l'organisation de cette grande fête de quartier a pu être possible.



L'accès à la culture et à l'information agite le Conseil municipal

La séance du 14 novembre 2017 a été marquée par l'adoption du budget 2018. La culture et l'informatique ont donné lieu à des débats nourris.



© Magali Girardin

La réunion de novembre du Conseil municipal de Vernier débute avec l'annonce d'une nouvelle venue. Sylviane Cover (MCG) prête serment en remplacement de Laurent Jeanneret, démissionnaire. La secrétaire du bureau, Monique Mattenberger lit ensuite la lettre de démission de Gëzim Ilazi. Le jeune élu socialiste se voit contraint de démissionner, non sans regret. En cause, son stage d'avocat très chronophage et sa fonction au sein de la ligue pour l'enseignement de l'albanais à Genève qui s'occupe de quelque 300 enfants répartis dans tout le canton. Une tâche qui lui tient particulièrement à cœur. Il laisse son parti trouver «quelqu'un de plus disponible». La réunion se poursuit avec les annonces du Conseil administratif. Le Maire Yvan Rochat indique que La Poste a entendu les revendications des signataires de la pétition et va surseoir à la fermeture

de l'office de Châtelaine. Contact sera repris avec les autorités en 2019 pour réévaluer la situation sur la base des chiffres de fréquentation enregistrés. Les Conseillers municipaux passent ensuite à l'ordre du jour avec, en point de mire, l'adoption du budget de fonctionnement 2018.

Pas de coupes supplémentaires dans la culture !

Le projet de budget 2018 a été marqué par des baisses de rentrées fiscales. Une première estimation prévoyait une diminution des revenus de 8%, soit CHF 7 millions en moins. En été, le Conseil administratif a fait une première évaluation qui annonçait un déficit de CHF 9 millions. Il a immédiatement chargé les différents services de l'administration de trouver des économies. Le découvert a pu ainsi être ramené à CHF 1,4 million. Depuis, l'administration fiscale

cantonale a fourni de nouvelles estimations et le découvert fait place à un léger excédent. Le budget de fonctionnement présente un montant de CHF 112 715 228.– aux charges et de 112 732 471.– aux revenus, l'excédent s'élève à CHF 1423.–.

François Ambrosio (MCG) propose un amendement. Il souhaite effectuer une coupe linéaire dans le budget de la culture. Au poste «Concerts et théâtre» qui s'élève à CHF 1,16 million, il propose de le réduire fortement pour ne conserver qu'un montant de CHF 859 150.–. Pour l'élue MCG, le coût des spectacles est trop important. Selon lui, «le budget culturel a augmenté de 60% depuis 2012 alors que la population n'a augmenté que de 5%». Il a calculé que le coût des spectacles les moins fréquentés représente 72% des dépenses totales et propose de retirer CHF 306 400.– à la culture pour en faire profiter les maisons de quartiers, les jeunes, les aînés, la défense ou encore les samaritains.

Une proposition vivement rejetée par Monique Mattenberger (PLR), pour qui la volonté du Mouvement des citoyens genevois d'amputer le service de la culture et de la communication de quelque CHF 300 000.– reflète d'«une méconnaissance totale du sujet et émane de quelqu'un qui ne vient jamais aux spectacles». L'élue s'étonne que le MCG n'ait pas modifié sa perception de la culture depuis 2008 et elle déplore que ce parti imagine que «la population verniolane n'est pas assez évoluée pour aborder la saison culturelle proposée». Elle juge les propos du MCG «insultants à l'égard des communiers». Enfin, elle estime que la qualité des spectacles proposés améliore l'image de la commune à l'extérieur. «Je suis satisfaite de cette aura», conclut Monique Mattenberger. Son parti refusera l'amendement. Pour Martin Carnino (S), les remarques du MCG quant à la rentabilité des spectacles sont «des calculs d'épicier». Pour le socialiste, une culture de qualité, riche et diversifiée est nécessaire. «Le MCG oublie qu'investir dans la culture est un investissement à long terme».

Rui Oliveira (MCG) se dit d'accord «de dépenser pour la culture lorsqu'on a un budget qui

va bien», en revanche cela ne se justifie plus «lorsque l'on a un déficit». «On ne parle pas de supprimer mais de limiter en rapport avec nos finances actuelles». Olivier Perroux (V) rappelle que le budget n'est plus déficitaire. Pour lui, «la culture fait partie des richesses dont nous pouvons profiter». Martin Staub (S) relève que la culture a été effectivement touchée par les économies, elle a fait des efforts, relevant que «ce n'est pas un ajustement proposé par le MCG, mais plutôt des coupes massives dans la culture». François Ambrosio rétorque que les chiffres sont là: «si l'on propose une offre où il n'y a pas de répondants derrière, c'est que l'offre n'est pas bonne». Johan Martens suggère à son préopinant de venir voir: «Le public est très enthousiaste et les spectacles sont extraordinaires». Pierre Ronget, le Conseiller administratif en charge de la culture aura le mot de la fin. Il rappelle le concept culturel verniolan. Il s'agit d'offrir une culture de qualité à l'ensemble de la population, tout groupe confondu, jeunes, enfants, aînés, avec tout type de spectacles. «Un tel concept a évidemment un coût!». Il souligne «le désert culturel» qui régnait à Vernier entre 2008 et 2011. Il relève encore que des «coupes sérieuses» de plus de CHF 150 000.– ont déjà eu lieu dans le budget de la culture et de la communication. «La culture n'est pas un luxe, mais une nécessité», conclut Pierre Ronget. On passe au vote, l'amendement est refusé par 22 «non» contre 10 «oui».

L'information à la base de la démocratie

La séance se poursuit avec un autre amendement, celui d'Olivier Perroux (V). Il souhaite rétablir l'indemnité informatique de CHF 9250.–. Le forfait de CHF 500.– accordé à chaque élu a été supprimé en commission des finances. Pour lui, le fonctionnement de la démocratie se base sur un accès à l'information qui se doit d'être le plus large possible. «Auparavant les élus recevaient les documents sur papier, à domicile, relève Oliver Perroux. Cette indemnité forfaitaire a été accordée aux élus pour qu'ils se dotent du matériel informatique nécessaire pour imprimer les choses chez soi.» Sa suppression totale est symbolique et elle pose problème, selon le Vert. L'historien fait un parallèle avec le 18^e siècle

« où seuls ceux qui avaient les moyens faisaient de la politique ». Il propose d'utiliser le petit bénéfice budgétaire pour rétablir la moitié de ce forfait, soit CHF 250.-. « Evitons de donner un message assez maladroît de restriction du fonctionnement de la démocratie parce que l'accès à l'information est capital pour nos débats », conclut Olivier Perroux. Après quelques discussions, l'amendement est accepté par 28 « oui »

contre 7 « non ». Les Conseillers municipaux passent ensuite au vote du budget de fonctionnement et d'investissements 2018 qui présente un excédent final de CHF 1423.-. Il est accepté par 21 « oui » contre 12 « non ».

Judith Monfrini/Commu'Comm

Municipal en bref

- Le Conseil municipal a ouvert au Conseil administratif un crédit de CHF 1 152 600.- pour le versement d'une contribution au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.
- Il a fixé le montant minimum de la taxe professionnelle à CHF 30.-.
- Il a fixé, pour l'année 2018, les jetons de présence des Conseillers municipaux pour les séances du Conseil municipal, du bureau ou de commissions pour un montant total de CHF 206 000.-.
- Les Conseillers municipaux ont accepté la motion « Un verger d'Eden comestible » qui vise à planter des espèces d'arbres fruitiers dans la commune.
- Ils ont adopté la motion « Coachons nos apprentis et aidons nos formateurs ! » qui vise à étudier la possibilité de mettre en place un système de bons pour des heures de coaching en faveur du formateur ou des jeunes apprentis sous contrat d'apprentissage au sein des entreprises de Vernier.
- Ils ont désigné José Silvestre comme représentant du groupe MCG-Indépendants-Entente Vernier au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier des Libellules, pour le restant de la législature 2015-2020.

Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

Mardi 6 février 2018 à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet : www.vernier.ch/cm

Rendez-vous citoyens

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**Samedis 13 janvier et
3 février 2018 de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier !
Bus 6, 19 et 53 : arrêt Vernier-Ecole.

Vœux de la présidente du Conseil municipal

Chères Verniolanes, chers Verniolans,

En cette fin d'année 2017, on peut légitimement se demander: les États de cette planète sont-ils encore capables d'apporter des solutions aux grands défis économiques, écologiques et sécuritaires? Ces défis, nous y sommes aussi confrontés chez nous: emplois menacés, ménages sous pression, bruits et pollutions en augmentation.

La bonne nouvelle est que nous ne nous laissons pas faire. Je crois en la capacité de notre collectivité locale d'anticiper, d'alerter et d'influencer les autorités cantonales, voir fédérales, et d'amortir les effets des changements auxquels nous faisons face.

Grâce à des efforts conjoints, nous avons obtenu, par exemple, une prolongation pour le bureau de poste de Châtelaine, menacé de fermeture. Nous continuons à utiliser tous les moyens pour réduire les nuisances et les risques provoqués par l'aéroport, le projet de bretelle autoroutière, le transport de chlore et l'augmentation du trafic motorisé individuel. Nous maintenons notre solidarité avec les personnes vulnérables d'ici et d'ailleurs, malgré des prévisions de rentrées fiscales en diminution. Mais nous restons conscients que, dans la perspective d'un avenir économique plus difficile, il faut entreprendre des réformes structurelles au niveau de l'administration communale.

Le plus précieux dans ces temps incertains sont les liens sociaux et la solidarité. Des très nombreux citoyens de notre commune y consacrent du temps, de l'énergie et des idées:



en tant que bénévole, en s'engageant dans des comités d'associations sportives, culturelles, ou sociales, dans des corps de volontaires, leurs écoles ou des commerces de proximité. Je profite de ces quelques lignes pour vous remercier au nom du Conseil municipal de cet engagement pour notre bien commun.

Pour pouvoir maintenir cet engagement, il faut également veiller à son bien-être et s'accorder des moments de repos. Ces périodes de festivités en sont l'occasion idéale, un moment tout particulier. Dans ce sens, je vous souhaite de très belles fêtes et la réalisation d'au moins l'un de vos rêves en 2018.

Esther Schaufelberger,
Présidente du Conseil municipal

Communications, séances des 31 octobre et 7 novembre 2017

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le Canton

APA 48'642: Domaine Public Communal – Aménagement d'un passage pour piétons – Chemin du Grand-Champ – Route du Bois-des-Frères.

DD 108'736: Fondation pour les terrains industriels – Construction d'un bâtiment dédié aux activités industrielles et artisanales avec nouvelle route de desserte et création de deux couverts vélos/motos – Chemin de l'Émeraude 10, 22, 24.

DD 108'960: Ville de Genève – Rénovation et transformation de l'ancienne ferme en espace socioculturel – couvert à vélos – abris de jardin – mur antibruit – abattage d'arbres – Avenue Henri-Golay 40.

DD 106'157/3 : Commune de Vernier, Fondation des Maisons Communales de Vernier, Christophe Patrik Akoka Pittet – (Immeuble de logement – crèche au rez – panneaux solaires – parking souterrain – locaux annexes – abris containers) – modification de propriété – réduction de l'attique – modification d'un couvert – Rue Jean-Simonet 3, 3A, 3B.

DR 18'502: Centre Balexert SA – Construction d'un bâtiment avec hôtel de 250 chambres, centre de conférence et parking – Pointe du Bouchet.

Demandes d'autorisations

Préavis communal

M 7'982: Fondation des Maisons Communales de Vernier – Démolition d'une maison, d'un dépôt et d'un garage privé – Avenue Henri-Golay 20. **Préavis favorable.** Le Conseil administratif se réserve toutefois la possibilité d'une utilisation provisoire en fonction des conditions-cadre.

DD 110'894: Centre Balexert SA – Rénovation des espaces communs intérieurs du Centre commercial et transformation verrière en toiture – Avenue Louis-Casaï 27. **Préavis favorable.**

APA 48'756: Association Genevoise du Coin de Terre, Fondation HBM Emile Dupont, Diamantino Portela, Maria Portela – Réaménagement d'un chemin – Chemin du Coin-de-Terre. **Préavis favorable.**

DP 18'637: Eglise protestante de Genève, Paroisse protestante de Châtelaine, Commune de Vernier – Immeuble de logements, administratifs, commerce et crèche – abattage d'arbres – Avenue de Châtelaine 86, chemin des Eglantines 5.

Projet à modifier, pièces complémentaires à fournir et conditions disponibles sous www.vernier.ch/commca.

Parcelles

Chemin de la Fleuriste 18: demande d'exercice du droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle 3845, sise chemin de la Fleuriste 18 à Vernier. Le Conseil administratif renonce.

Route de Pré-Bois: demande d'exercice du droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle 3446, sise route de Pré-Bois à Vernier. Le Conseil administratif renonce.



Poste de Châtelaine : deux ans de sursis

Cet été, les Verts de Vernier ont lancé une pétition visant à empêcher la fermeture du bureau de poste de Châtelaine, annoncée par la direction de la régie fédérale pour l'automne 2017.

Le 2 septembre, une pétition d'environ 700 signatures était déposée au Conseil municipal pour demander l'intervention du Conseil administratif. Le 16 septembre, une seconde pétition de 1850 signatures, récoltées en un temps record avec le soutien de tous les commerces du quartier et l'engagement intense des Verts de Vernier, était envoyée à la direction de La Poste.

Tous les commerces du quartier ont en outre refusé d'utiliser une partie de leur surface commerciale pour des services postaux, n'offrant ainsi aucune porte de sortie à la régie fédérale.

La direction de La Poste a donc décidé de surseoir de deux ans sa décision de fermer la poste de Châtelaine, afin d'observer l'évolution de ce quartier en pleine densification et l'impact que cela aura sur sa clientèle. Cette victoire d'étape a été possible grâce à l'union et à la mobilisation de tout un quartier, mais aussi grâce au soutien des autorités politiques, toutes tendances confondues.

Les Verts de Vernier sont satisfaits que la direction de La Poste ait entendu les arguments des habitants et compris que la poste de Châtelaine fait partie du tissu économique et social de ce quartier. Tout en se réjouissant de l'issue positive de cette première bataille, les Verts demeurent vigilants et prêts à repartir au combat en 2019 aux côtés des habitants, afin de maintenir des services de proximité indispensables pour la population verniolane.

PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

Le Budget 2018

Bien qu'une baisse des recettes fiscales ait été annoncée par l'Etat de Genève d'environ CHF 6 millions par rapport à l'année 2017, le Conseil administratif a été en mesure de présenter un budget équilibré pour l'année 2018, cela à l'inverse de ce qui a été affirmé péremptoirement par le PDC, PBD, VL dans l'*ActuVernier* du mois d'octobre 2017.

Le budget présenté est le fruit d'une longue réflexion sur les prestations proposées par la commune et la pertinence de ces dernières.

L'équilibre de ce budget a pu être atteint notamment grâce aux divers efforts consentis et au travail fourni par les chefs de service ainsi que par l'ensemble du personnel administratif de la Ville de Vernier. Ces derniers ont proposé moult mesures visant à réduire les charges de l'administration.

Budget 2018

Charges: CHF 112 724 478.–

Revenus: CHF 112 725 901.–

En procédant à des arbitrages en concertation avec les autres partis politiques, le PLR a soutenu et voté le budget 2018 lors de la séance du Conseil municipal du 15 novembre 2017, en raison:

- de sa prudence et de sa rigueur
- du maintien des investissements importants
- de la poursuite d'une politique visant à préserver la qualité de vie des Verniolans.

Ensemble luttons pour qu'il fasse bon vivre à Vernier!

Bonnes fêtes de fin d'année

Les membres du PLR-Vernier vous souhaitent de belles et heureuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une année 2018 pleine de joie et de bonheur.



vert'libéraux

ALLIANCE DU CENTRE

Jonction autoroutière du Canada et barreau routier de Montfleury, l'Etat doit présenter une variante couverte!

Il y avait du monde à la séance publique du 6 novembre 2017 dédiée à la présentation du projet de nouvelle demi-jonction autoroutière dite du Canada et de nouveau barreau routier dit de Montfleury.

Le **PDC Vernier**, tout comme le Conseil municipal, les associations d'habitants et les agriculteurs présents s'attendaient à ce que leur position unanime défendue au préalable (variante tranchée couverte ou souterraine) soit reprise dans la présentation de l'Etat. Malheureusement, il n'en a rien été! Le seul projet présenté, et ce sans ouverture vers d'autres études, a été celui d'une variante en tranchée ouverte telle que déjà présentée le 31 mai 2017 par les mêmes autorités cantonales. N'ayant reçu aucune écoute, les membres des associations et les agriculteurs ont quitté la salle à l'issue de la présentation en signe de protestation contre l'attitude des autorités cantonales.

Le PDC Vernier n'est pas opposé au principe de cette nouvelle liaison qui fait sens mais s'oppose formellement à ce projet au rabais, ne préservant ni les habitants, ni les intérêts des agriculteurs, ni ceux de la nature et de l'environnement dans le secteur. Ainsi, nous nous associons aux habitants et agriculteurs de notre région pour demander une reprise claire des études avec pour objectif la présentation d'une variante en tranchée couverte ou souterraine.

Yves Magnin, Christophe Dulex, et Josette Monnier, Conseillers municipaux et Christina Meissner, députée et Dardan Sopi, candidats PDC aux élections cantonales 2018



Au revoir 2017, bienvenue 2018!

L'année 2017 a été bien remplie pour le parti socialiste de Vernier. Renouvellement et actions étaient au rendez-vous.

Le parti a élu une toute nouvelle présidente à sa tête, Marie-Rose Perez-Milano, avec un comité renouvelé et l'envie de développer encore et toujours des projets pour la commune. C'est également l'occasion à nouveau de remercier Martin Staub pour son engagement en tant que président pendant près de quatre années.

2017 a été aussi l'occasion de renouvellement au Conseil municipal, ce qui rappelle à quel point l'engagement dans le délibératif de la commune n'est pas une mince affaire.

2017 a également été l'année du combat pour le maintien de la poste de Châtelaine. Grâce à des pétitions menées par plusieurs partis, les Verts, le PLR et le PS Vernier, grâce à la mobilisation de la population et du Conseil administratif, La Poste a annoncé le maintien de l'office de Châtelaine en tout cas jusqu'à 2019... la mobilisation paie!

En 2018, une échéance électorale importante nous attend avec les élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Notre conseiller administratif Thierry Apothéloz est candidat au Conseil d'Etat pour amener son expérience dans ce laboratoire d'innovation qu'est la commune de Vernier. Il se lancera avec ses colistières socialistes Anne Emery-Torracinta et Sandrine Salerno. Au Grand Conseil, une cinquantaine de candidat-e-s socialistes se présentent pour donner une majorité de gauche au parlement, dont Marko Bandler, Martin Staub, Denis Chiaradonna, Gladhys Brandrup et Jean-Pierre Tombola pour le PS Vernier.

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2018.



Budget, le Père Noël s'en mêle

Contrairement à ce que vous aurez peut-être lu dans la *Tribune de Genève*, l'équilibre budgétaire n'est pas le résultat du travail acharné de nos Conseillers administratifs. Non.

Dans les faits, ce sont les prévisions du Canton qui ont été revues à la hausse, venant, comme le Père Noël, juste à temps pour sauver ce budget déficitaire.

La propension qu'affiche Vernier à augmenter ses dépenses de manière exponentielle en chiffres:

En 2007, le budget communal s'élevait à CHF 77 000 000.-, pour atteindre, dix ans plus tard, CHF 112 000 000.- soit CHF 3,5 millions d'augmentation annuelle. On pourrait rétorquer: normal la population communale augmente et donc les coûts liés sont indexés.

De fait, c'est bien là que le bât blesse. Au 31 décembre 2007 la population verniolane dénombrait 32 000 habitants. Pour atteindre aujourd'hui 34 500 âmes. Soit une augmentation de 2500 personnes. L'augmentation du budget représente donc environ CHF 14 000.- par nouvel habitant.

Nous prendrons un exemple criant: le budget culturel qui, en 2007 représentait CHF 400 000.-, a bondi en dix ans à CHF 1 200 000.-. Bien évidemment, participer à la culture est nécessaire, toutefois, l'augmentation soudaine des montants attribués laisse songeur. On se souviendra que sous la législature de Thierry Cerutti, la majorité Socialistes-Verts-PLR actuelle était nettement moins encline à la moindre augmentation de ce poste jugé, à l'époque, secondaire.

Curieusement, la culture et son budget dépendent surtout de qui est à la tête du dicastère.

Ce ne sera pas Noël chaque année.

Nous nous battons pour vous!

Journée internationale des droits de l'enfant

L'année 2017 marque le 20^e anniversaire de la ratification par la Suisse de la Convention internationale des droits de l'enfant. La Ville de Vernier a célébré cet événement avec l'ensemble des élèves des écoles primaires de la commune.

La Convention internationale des droits de l'enfant est le fruit d'une collaboration des Etats pour formuler des droits spécifiques aux enfants. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, ce traité a pour objectif de garantir et de protéger les droits fondamentaux de tous les enfants dans le monde. Cette date est devenue depuis la journée internationale des droits de l'enfant.

La Ville de Vernier a célébré cet événement par une action dans toutes les classes des écoles primaires de la commune le lundi 20 novembre dernier.

Une affiche spécialement conçue pour l'occasion ainsi qu'une fiche pédagogique rappelant les grandes lignes de la convention ont été données aux enseignants. Ils ont pu traiter cette thématique avec leurs élèves lors de cette journée. Enfin, chaque enfant a reçu un crayon pour marquer cette journée. Ce présent a été offert à près de 3000 enfants dans toutes les écoles primaires verniolanes au plus grand plaisir de ces derniers.



La classe de 6P de Florence Frölicher a abordé cette thématique en recourant à des masques. Cette enseignante de l'école des Libellules a proposé à ses élèves âgés entre 8 et 9 ans de colorier des masques. L'objectif de cette activité étant de leur montrer que tous les enfants jouissent des mêmes droits, malgré les différences et les spécificités de chacun. Ils ont également appris que des droits tels l'accès à l'éducation, aux loisirs, le fait d'avoir un prénom ou une nationalité ont une portée universelle et qu'ils ont vocation d'être appliqués auprès de tous les enfants du monde.

Info

Service de la cohésion sociale
tél. 022 306 06 70 – jeunesse@vernier.ch



Journée « Futur en tous genres », cassons les clichés !

Cette année encore, la Ville de Vernier a participé à la journée « futur en tous genres » qui vise à faire découvrir, aux élèves de 7P Harmos, diverses perspectives professionnelles sans distinction de genre.

En plus des enfants du personnel communal, la Ville de Vernier a reçu, grâce à la collaboration avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), des élèves d'établissements scolaires verniolans n'ayant pas la possibilité de suivre un parent sur leur lieu de travail.

Ainsi, une trentaine d'enfants ont été accueillis à la mairie le 9 novembre dernier par Yvan Rochat, Maire, qui leur a présenté l'administration communale et souligné l'importance de choisir un métier sans à priori de genre ou d'idée préconçue.

Lors de cette matinée, les élèves ont pu découvrir grâce à des présentations de nos apprentis de 3^e année, le métier d'assistant socio-éducatif et celui d'horticulteur. L'univers des Correspondants de Nuit et le travail d'agent de la police municipale leur ont également été exposés. Toutes ces informations ont suscité un vif intérêt auprès des enfants qui n'ont pas hésité à questionner nos différents intervenants. Pour terminer, et pour passer de la parole aux actes, les élèves ont pu assister à la plantation d'un arbuste par une équipe des espaces verts composée des apprentis horticulteurs.

Cette journée « futur en tous genres » a une nouvelle fois permis de casser les clichés sur les métiers et chacune et chacun est reparti avec un esprit plus ouvert sur les possibilités professionnelles.



Les pompiers viennent à vous, venez à eux !

Vous avez toujours rêvé de devenir sapeur-pompier volontaire ? Il est temps de faire le pas, les pompiers de Vernier vous invitent dans le feu de l'action.

Etre sapeur-pompier c'est un «Truc de mec». Pour devenir sapeur-pompier il faut «Un physique d'athlète». Après 35 ans on est «Trop vieux pour sauver des vies». «Il faut être Suisse» pour être sapeur-pompier. Avec une famille «C'est trop contraignant» de devenir sapeur-pompier. **C'est faux !**

Pour répondre à ces questions ainsi qu'à toutes celles qui vous ont toujours empêché de devenir sapeur-pompier volontaire, n'hésitez pas à venir nous rencontrer près de chez vous.

Durant l'année 2018, la compagnie des sapeurs-pompiers de Vernier va venir à votre rencontre, dans les différents quartiers de la commune, afin de se faire connaître et vous renseigner.

Nous nous ferons un plaisir de vous présenter l'ensemble de nos activités, toutes la palettes de missions que nous pouvons remplir pour venir en aide à la population de la commune. Nous pourrions également vous expliquer comment chacun peut devenir sapeur-pompier, comment se passe la formation et les exercices en dehors des heures de travail.

Pour les personnes en âge de devenir pompier, vous pourrez, si vous le désirez, vous essayer au port de la tenue de feu, tirer un tuyau en franchissant des obstacles et viser un objectif avec une lance.

Nous viendrons à votre rencontre, dans les quartiers de :

- **Châtelaine, Balexert, Avanchets**
Samedi 24 février 2018 de 8h30 à 11h30
avenue de Châtelaine 81, près de la ludothèque
- **Aïre, Le Lignon, Gordon-Benett**
Samedi 21 avril 2018 de 8h30 à 11h30
place du Lignon.
- **Vernier, Blandonnet**
Samedi 29 septembre 2018 de 8h30 à 11h30
école des Ranches.

Sur place, si vous résidez sur la commune de Vernier, que vous avez entre 18 et 35 ans et que vous êtes titulaire d'un permis de conduire cat B, il sera possible de déposer directement vos candidature et demande d'admission.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer lors de ces présentations.



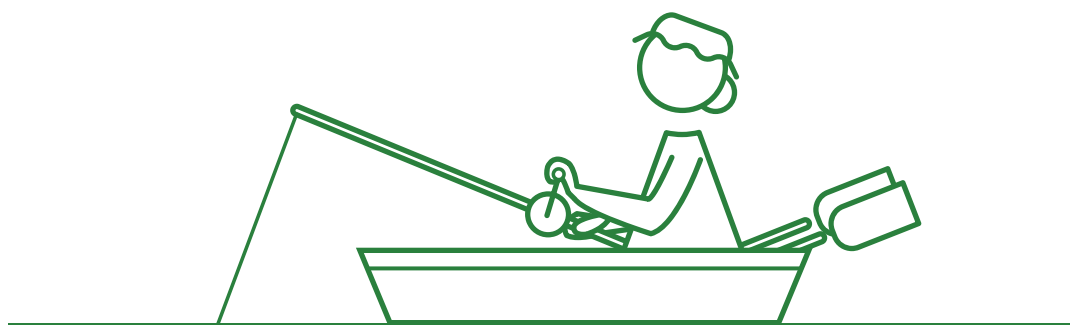
Aujourd'hui, les pompiers de Vernier recrutent, toi aussi ne reste pas spectateur, devient acteur de la sécurité, je l'ai fait, pourquoi pas toi ?

Renseignements : www.pompiersvernier.ch ou 022 306 06 06

Candidatures : recrutement@pompiersvernier.ch

Apprentissage : 4^e Recrutement en direct « spécial Vernier »

Fruit de la collaboration entre l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) et la Ville de Vernier, la quatrième édition du Recrutement en direct « spécial Vernier » aura lieu mercredi 7 février 2018 au restaurant Migros de Balexert.



Le principe du Recrutement en direct est le suivant: une douzaine d'entreprises formatrices installées à Vernier donnent la possibilité aux jeunes intéressés par les places d'apprentissage qu'elles mettent au concours de se présenter en direct et en quelques minutes.

Quel est l'intérêt d'une telle action ?

Pour les jeunes, cette prestation offre un accès privilégié aux recruteurs et l'occasion de montrer « qui on est » autrement que par le biais d'un simple CV (souvent réducteur), de bénéficier des conseils et du soutien des professionnels présents sur place (conseillers en formation, conseillers en insertion professionnelle). Nos recommandations pour maximiser vos chances sont d'**apporter votre dossier de candidature complet** (CV, lettre de motivation, bulletins scolaires, rapports de stages, etc.) et d'avoir une **tenue correcte** en lien avec le métier visé.

Pour les entreprises, l'intérêt est de rencontrer un grand nombre de candidats en peu de temps (environ 10 minutes d'entretien par candidat), et d'obtenir directement des informations personnalisées et détaillées sur les formations.

Bref, une véritable opération gagnant-gagnant!

Info

Mercredi 7 février 2018 de 15h à 18h

Restaurant Migros de Balexert

Av. Louis-Casali 27, 1209 Genève

Pour connaître les entreprises et les métiers proposés lors de ce Recrutement en direct, référez-vous au site internet: www.citedesmetiers.ch/geneve sous « agenda » et cliquez sur « recrutement en direct » (une mise à jour hebdomadaire est réalisée).

Pour toute autre information, merci de contacter le service de la cohésion sociale tél. 022 306 06 70 – emploi@vernier.ch

Fonds communal pour la mobilité

La Ville de Vernier poursuit, en 2018, sa politique en faveur d'une mobilité durable par le biais du Fonds communal pour la mobilité. Les habitants pourront ainsi profiter des actions suivantes.

Vélos électriques (VAE)

Le montant de la subvention communale sera désormais identique à celui attribué par le Canton, soit CHF 250.- par foyer pour tout achat d'un VAE ou d'un kit permettant la transformation d'un vélo traditionnel en VAE dans un magasin qui se trouve sur le territoire de la Ville de Vernier. Le nombre de subventions est réduit à 50, compte tenu de la baisse du nombre de demandes.

Action TPG

Les actions de soutien à l'achat d'un abonnement annuel unireso pour les seniors et les juniors sont reconduites en 2018. Un rabais de CHF 100.- à faire valoir sur un abonnement annuel senior sera octroyé aux habitants de Vernier en âge de retraite. Un rabais de CHF 150.- à faire valoir sur un abonnement annuel junior sera octroyé aux jeunes de Vernier âgés de 6 à 24 ans. L'action débutera le 19 mars 2018 et se terminera le 31 décembre 2018; la réduction sera consentie, dans la limite des quotas disponibles, soit 1050 pour les seniors et 2100 pour les juniors.

Dans le courant du mois de février 2018, un courrier sera adressé aux juniors et seniors pour leur permettre de

bénéficier de l'action. Pour les personnes qui ne reçoivent pas le courrier dans ce laps de temps, en raison d'une erreur d'acheminement postal ou pour toute autre raison, nous les invitons à prendre directement contact avec le service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Vernier au 022 306 07 40 pour connaître le détail des actions.

Offre promotionnelle avec le rabais Ville de Vernier	Nombre de rabais accordés
Action senior	1050
Action junior	2100

Nous précisons que grâce à l'intervention de la Commune, les TPG ont accepté d'accorder les offres famille, permettant ainsi le cumul des rabais. Pour l'année en cours, nous déplorons toutefois que ces derniers n'aient pas accepté d'octroyer ce rabais, avec effet rétroactif, pour les abonnements délivrés avant le mois de décembre 2017.

Info

Service urbanisme et développement durable
Tél. 022 306 07 40 - mobilite@vernier.ch

Se marier le samedi

Depuis quelques années déjà, le service de l'état civil propose de célébrer les mariages également le samedi, afin d'étendre ses prestations. Les unions ne sont célébrées qu'un samedi par mois et uniquement pour les personnes originaires de Vernier ou domiciliées sur le territoire communal.



En 2018, cinq célébrations par samedi (à 10h, 11h, 12h, 13h et 14h) vous sont proposées au dates suivantes :

27 janvier	21 avril	21 juillet	13 octobre
24 février	26 mai	25 août	24 novembre
24 mars	23 juin	22 septembre	15 décembre

Le service de l'état civil marie également sans restriction en semaine le matin jusqu'à 11h30 et l'après-midi jusqu'à 16h15. **Veuillez prendre note que pour des raisons d'équité, aucune date de mariage ne peut être réservée avant la clôture du dossier.**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service de l'état civil, tél. 022 306 06 30.

« Bike to work » roule pour l'association Partageons Noël

Pendant le mois de juin, l'administration verniolane participe chaque année à l'action « Bike to work », une action de ProVélo Suisse.

Le principe est simple: profiter des beaux jours pour enfourcher son vélo, sa trottinette, ses patins à roulette, bref, tout ce qui roule à la force du mollet, et faire pendant tout le mois de juin les trajets maison-travail avec ce mode de déplacement. En plus d'être bon pour la santé, cette action est l'occasion de pédaler pour une bonne cause. En effet, pour chaque kilomètre parcouru par les employés de la Ville de Vernier, CHF 1.– est reversé à une association.

Pour cette 8^e édition, 47 employés ont enfourché leur vélo pour se rendre sur leur lieu de travail. Ce sont ainsi 5419 km qui ont été parcourus et autant de francs reversés à l'association Partageons Noël qui propose chaque année une grande soirée festive autour d'un repas pour les habitants du quartier du Lignon et des environs.

Yvan Rochat, Maire en charge de la mobilité et du développement durable, Myriam Schneeberger, Présidente de l'association, et Pierre Ronget, Conseiller administratif.



Découvrez le programme détaillé de la soirée du 24 décembre 2017 sur: partageonsnoel.wixsite.com/partageons-noel

Il vous est également possible d'aider aux préparatifs de la fête en contactant l'équipe des bénévoles au 077 435 71 40

Nouvelles dénominations des rues et des chemins à Vernier

La création d'un nouveau quartier ou la construction d'un nouvel immeuble n'impliquent pas seulement un changement physique des lieux, il faut également pouvoir les nommer afin de désigner de nouvelles adresses.

Dans l'édition de décembre 2016 d'*ActuVernier*, nous vous présentions les propositions de dénominations de rues pour le nouveau quartier de l'Etang. Ces propositions, établies de concert entre les promoteurs et les autorités communales qui souhaitaient essentiellement faire référence aux jardins familiaux existants et à l'étang, ont été approuvées par le Conseil d'Etat en date du 1^{er} novembre.

Lors de cette même séance, la proposition présentée dans l'édition de juin-juillet de dénommer «chemin Emilie-

De-Morsier», chemin qui donnera son nom à l'école qui s'y construit et qui desservira le nouvel immeuble proche de la rue Jean-Simonet a également été entérinée.

Le détail de ces nouvelles dénominations est disponible sur: ge.ch/noms-geographiques/actualites

Info

Secrétariat général

Tél. 022 306 06 10 – mairie@vernier.ch

Déclaration d'impôts : besoin d'aide ?

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à nouveau à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS).

Ces permanences s'adressent aux personnes

- domiciliées sur la commune
- qui ont des revenus modestes ne leur permettant pas de s'adresser à une fiduciaire
- qui ne possèdent aucun bien immobilier en Suisse ou à l'étranger ni aucun compte bancaire à l'étranger.

Une participation financière de CHF 20.– est demandée.

Ces permanences auront lieu aux endroits suivants :

- **CAS de Vernier (Hospice général)**
Avenue de Châtelaine 81 B, 1219 Châtelaine
Tél. 022 420 47 40
- **CAS des Avanchets (Hospice général)**
Rue du Grand-Bay 18, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 420 47 50
- **SCOS service de la cohésion sociale**
Chemin de l'Etang 4-6, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 06 70

Il est indispensable de téléphoner à l'un ou l'autre des numéros indiqués pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2017 ainsi que de votre déclaration. **L'action débutera le 12 février 2018.**

Limite de revenus

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excèdera pas :

- CHF 50 000.– personne seule
- CHF 60 000.– couple et famille monoparentale avec un seul enfant
- + CHF 7000.– par enfant à charge

L'épargne ne doit pas dépasser globalement

- CHF 20 000.– personne seule
- CHF 35 000.– couple/famille

Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous, le montant de CHF 20.– restera dû.

Les contribuables ne se présentant pas au rendez-vous fixé se verront devoir payer deux fois CHF 20.– lors d'une deuxième prise de rendez-vous.

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous **la copie de la dernière déclaration remplie.**

A titre indicatif, nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents à amener selon votre situation personnelle

1. AVS - AI - SPC

- attestation rente AVS-AI de l'année 2017
- attestation SPC : prestations versées en 2017
- attestation retraite éventuelle du 2^e pilier 2017 (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement 2017
- assurance vie éventuelle (contrat)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2017)
- primes payées à l'assurance maladie en 2017
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2017)
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2017

- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie en 2017

2. Salariés

- attestation salaire 2017
- attestation chômage, indemnités prestations complémentaires mensuelles (2017)
- attestation indemnités pertes de gains (2017)
- attestation allocation logement (2017), allocations familiales et pension alimentaire reçue (2017)
- attestation aide financière de l'Hospice général en 2017
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2017)
- primes payées à l'assurance maladie en 2017
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie,

- dentiste, lunettes (2017) ; certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- assurance vie (contrat)
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2017
- pension alimentaire versée pour personne à charge en 2017
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF 2500.–)

N.B. Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

Action impôts pour les 18 à 25 ans

Dans le cadre de sa campagne d'information sur le désendettement, la Ville de Vernier, en collaboration avec l'Hospice général, offre aux jeunes adultes un soutien administratif individualisé afin de les aider à remplir gratuitement leur déclaration d'impôts.

En début d'année 2018, un courrier personnalisé sera adressé à tous les jeunes de 18 à 25 ans. Il sera accompagné d'un bon les encourageant à profiter de cette prestation gratuite.

Pour tout complément, n'hésitez pas à contacter le service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70, cohesion-sociale@vernier.ch

Récupération : calendrier 2018

Eviter la taxe au sac, tel est le défi que la Ville de Vernier et l'ensemble des communes genevoises se sont lancé pour 2017. Le bilan du tri des déchets ne sera connu qu'en mars 2018, mais les chiffres intermédiaires sont très positifs et nous tenons d'ores et déjà à féliciter les Verniolans et Verniolans pour les efforts fournis.

Depuis la distribution de 11 500 kits de « P'tites poubelles vertes » pour la récupération du compost, le tonnage des ordures ménagères est en baisse d'environ 50 tonnes par mois et les déchets organiques sont en augmentation d'environ 25 tonnes par mois. Nous sommes convaincus que ce changement d'habitude des foyers nous permettra d'atteindre à terme un taux de recyclage de 50%.

Vous trouverez en pages 24-25 le calendrier de la récupération pour l'année 2018. Nous attirons votre attention sur le fait que certaines tournées ont été supprimées. **En zones villas, une tournée par semaine aura lieu pour le ramassage des ordures et du papier. Sur l'ensemble du territoire, une seule tournée par semaine pour la récupération du PET.**

Ces changements, qui ne devraient pas impacter le bon fonctionnement de l'évacuation des déchets, sont effectués dans un souci d'économie.

Les sapins de Noël non traités seront ramassés avec les déchets compostables le 27 décembre 2017, et les 2, 9, 16, 23 et 30 janvier 2018.

L'espace de récupération du Site de Châtillon, dans lequel vous pouvez déposer vos déchets encombrants, change d'horaire:

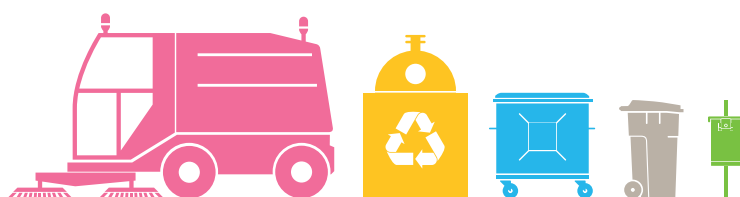
- **De novembre à février :** mardi au vendredi de 14h à 17h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h. Lundi fermé.
- **De mars à octobre :** mardi au vendredi de 15h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h. Lundi fermé.

Nous comptons sur votre collaboration et persévérance dans cette dernière ligne droite en quête du 50%.

N'oubliez pas, rien ne se perd, tout se récupère!

Info

Service de la récupération
Via Monnet 3, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 00
cev@vernier.ch



PROPREMENTVERNIER

Vernier Fleuri

La soirée annuelle du service des espaces verts s'est tenue jeudi 23 novembre dernier à la salle des Fêtes de Vernier-Place. Elle a rassemblé les participantes et les participants au concours Vernier Fleuri, ainsi que les autorités communales représentées par Monique Mattenberger, Secrétaire du Bureau du Conseil municipal, Gilles-Olivier Bron, Conseiller municipal et Pierre Ronget, Conseiller administratif.

Chaque année, une thématique en lien avec les espaces verts est présentée. Cette édition 2017 a accueilli Claudia

Steinacker Chollet, responsable de projets animaux à la fondation ProSpecieRara, elle a abordé la question de l'héritage animalier. Un film produit par l'association Canal 29 a ensuite été projeté. Il présentait les réalisations florales du concours Vernier Fleuri 2017, à la plus grande satisfaction du public, ainsi qu'une présentation d'une réalisation des apprentis du centre horticole lors de la fête de la Tulipe à Morges ce printemps.

C'est autour d'un verre de l'amitié que cette édition 2017 s'est clôturée!



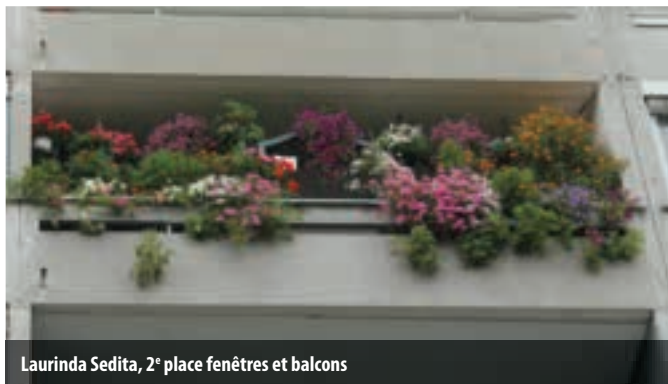
Claire-Lise Quadir, 1^{er} place terrasses et villas



Dominique Buzzi, 1^{er} place fenêtres et balcons



Ada Di Sanza, 2^e place terrasses et villas



Laurinda Sedita, 2^e place fenêtres et balcons



Roland Joly, 3^e place terrasses et villas



Gisèle Borcard, 3^e place fenêtres et balcons

Horaires de fin d'année de l'administration communale

La Mairie et les services de l'administration seront fermés du samedi 23 décembre 2017 au mardi 2 janvier 2018 inclus.

Police municipale

Pendant cette période, les agents patrouillent du lundi au vendredi de 6h à 23h et samedi de 13h à 23h. En cas d'urgence, vous êtes priés de contacter la gendarmerie de Blandonnet au tél. 022 427 93 21 ou le 117. L'accueil au public reprendra le lundi 8 janvier 2018.

Etat civil

Pour les questions de décès et/ou inhumations durant cette période, veuillez prendre contact avec les pompes funèbres de votre choix. Toutefois, nous vous rappelons que nous avons une convention avec les pompes funèbres officielles de la Ville de Genève, tél. 022 418 66 00.

En cas d'urgence uniquement (décès, inhumations, naissances à domicile), vous avez la possibilité de contacter notre permanence du lundi au vendredi de 9h30 à 16h au tél. 022 306 06 29.

Sports

Dates	Piscine couverte du Lignon	Patinoire synthétique
Du dimanche 24 au lundi 25 décembre 2017	fermée	fermée
Du mardi 26 au vendredi 29 décembre 2017	8h30 – 17h	8h30 – 16h30
Le samedi 30 décembre 2017	9h30 – 17h	9h30 – 16h30
Du dimanche 31 décembre 2017 au mardi 2 janvier 2018	fermée	fermée
Du mercredi 3 au vendredi 5 janvier 2018	7h – 20h30	12h – 20h
Du samedi 6 au dimanche 7 janvier 2018	9h30 – 17h	9h30 – 16h30

Heure limite d'entrée de la piscine (tourniquets) 30 min. avant la fermeture – sortie des bassins 15 min. avant la fermeture.

Tennis

Les installations du tennis d'Aïre seront fermées du 24 décembre 2017 au 2 janvier 2018 inclus.

Les installations du tennis de Vernier seront fermées du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018 inclus.

Seuls les ayants droit peuvent utiliser les courts (selon informations préalables à la réception des tennis).

Tennis d'Aïre: tél. 022 306 07 77 – Tennis de Vernier: tél. 022 306 07 76.

Le secrétariat du service des sports sera fermé du vendredi 22 décembre 2017 dès 12h au mercredi 3 janvier 2018 à 8h30.

Bibliothèques

Durant les fêtes de fin d'année, les bibliothèques seront fermées du samedi 23 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018. Réouverture selon l'horaire habituel dès lundi 8 janvier 2018.

Cloc

A la croisée du nouveau cirque et de la magie nouvelle, *Cloc* réinvente le temps vendredi 26 janvier à 20h à la Salle du Lignon.

Sur scène, deux hommes en costume gris, interchangeables, banals, qui semblent tout droit sortis d'un tableau de René Magritte. Entourés d'objets du quotidien ou récupérés (pipes, poste de radio collector, canapé, parapluie...) qu'ils font apparaître ou disparaître, manipulent et détournent, ils recherchent l'effet de surprise, la singularité, la poésie des choses.

A la genèse de ce projet, il y a la rencontre entre deux artistes visuels, Maxime Delforges et Jérôme Helfenstein, tous les deux plusieurs fois primés pour leur talent de magiciens. Formés aux techniques de l'illusionnisme, aux arts visuels (jonglerie, danse, théâtre gestuel, ombromanie) et passionnés par l'univers du spectacle vivant et l'art contemporain dans toutes ses formes, les deux hommes vous proposent un spectacle innovant, mêlant nouveau cirque, magie nouvelle et création plastique. Jonglage, illusions d'optique, effets poétiques conduisent le public aux frontières du réel !



© Blandine Soulaige

Info

Cloc

Compagnie 32 Novembre

Cirque - Magie

Tout public – dès 7 ans

Vendredi 26 janvier 2018 à 20h

Durée du spectacle: 50 minutes

Salle du Lignon, Place du Lignon 16,
1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 28 et 51 – arrêt Cité Lignon

Ouverture des portes à 19h.

Buvette une heure avant et une heure après le spectacle, accès à la salle 10 min. avant le début de la représentation.



Tarifs: PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne) TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements: service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Alex Vizorek est une œuvre d'art

Alex Vizorek nous emmène avec sa belgitude dans son univers décalé où, avec humour et intelligence, il décortique l'art comme personne ! Un one-man-show hors-norme à découvrir samedi 27 janvier à la Salle du Lignon.

Alex Vizorek parvient à faire rire sur des sujets pas vraiment drôles a priori: la peinture, la musique, le cinéma ou la sculpture... Et l'Art c'est comme la politique, c'est pas parce qu'on n'y connaît rien qu'on ne peut pas en parler! Le phénomène de l'humour belge nous emmène dans un univers flamboyant où Magritte, Ravel, Bergman et Visconti côtoient Pamela Anderson, Luis Fernandez et Paris Hilton.

Disciple de l'élégance et du faire savoir, Alex Vizorek est né et a grandi à Bruxelles. Appelé par l'excellence, il a fait ses classes tant dans la prestigieuse école d'ingénieurs Solvay que dans les arcanes de l'Université Libre de Bruxelles dans sa section journalisme. Mais plus acteur qu'ingénieur dans l'âme, c'est pour la comédie que son cœur penche.

Avec *Alex Vizorek est une œuvre d'art*, l'humoriste belge se donne pour mission de nous faire rire tout en apprenant. A moins que ce ne soit l'inverse... Rendez-vous samedi 27 janvier à la Salle du Lignon pour en savoir plus!

Info

Alex Vizorek est une œuvre d'art

Alex Vizorek

Humour

Samedi 27 janvier 2018 à 20h30

Durée du spectacle: 1h15

Salle du Lignon, Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 28 et 51 – arrêt Cité Lignon

Ouverture des portes à 19h.

Buvette une heure avant et une heure après le spectacle, accès à la salle 10 min. avant le début de la représentation.



© Mathieu-Buyse

Carte 5 spectacles

La Ville de Vernier, soucieuse de rendre la culture accessible à tous, propose une carte «5 spectacles» à CHF 50.– pour les Verniolans et à CHF 75.– pour les non Verniolans. Nominative et limitée à la saison culturelle, les réservations des 5 représentations auxquelles elle donne droit peuvent être faites en ligne et l'annulation d'un spectacle n'engendre aucun frais. **La carte est en vente sur www.vernier.ch/billetterie, par téléphone au 022 306 07 80 ou par courriel culturecom@vernier.ch. Profitez-en!**

2018

ANTIGEL



26.1–17.2/EXPLORE GENÈVE/ANTIGEL.CH

Même

Dans le cadre du festival Antigél 2018, Pierre Rigal présente *Même* les lundi 5 et mardi 6 février à 20h à la Salle du Lignon.



Mieux vaut ne pas arriver en retard à *Même* car attention... l'histoire pourrait véritablement commencer au début du spectacle! Et l'histoire justement, se répète-t-elle vraiment? Le temps tourne-t-il en boucle? La pièce *Même* tente de répondre par l'absurde à ces questions impossibles et pourtant existentielles.

Au gré de rituels étranges faits de théâtre, de chant et de danse, les acteurs sont engagés dans une course-poursuite narrative et frénétique et ce, au risque de se prendre littéralement les pieds dans le tapis. C'est bien le fil du temps lui-même qui s'amuse à jouer des tours à ces acteurs perdus dans leur propre spectacle.

Friand d'expériences scéniques insolites, le très tonique danseur et chorégraphe Pierre Rigal nous propose avec *Même* un spectacle mêlant intimement – et étonnamment – théâtre, danse et musique autour d'une variation échevelée

sur l'identité, l'altérité et la vérité. De boucles en décalages, il en résulte une comédie musicale excentrique et expérimentale pleine de trouvailles, de surprises et de gags.

Coproduction Festival Antigél

Info

Même

Pierre Rigal - Danse

Lundi 5 et mardi 6 février à 20h

Durée du spectacle : 1h20

Salle du Lignon, Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 28 et 51 – arrêt Cité Lignon

Ouverture des portes à 19h

Buvette une heure avant et une heure après le spectacle, accès à la salle 10 min. avant le début de la représentation.

Festival Antigél 2018 : deux concerts à Vernier

Soirée rock legend 100% suisse

Nostromo, The Young Gods et Promethee

Salle du Lignon, Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Soirée post punk et musique psyché

Wand et Idles

Piscine du Lignon, Route du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon

Dates, horaires et tarifs disponibles sur www.antigel.ch

« Avec toi, je peux... » : une semaine d'exposition pour les proches aidants

Retour en image sur une semaine exceptionnelle pendant laquelle des centaines de visiteurs sont venus, chaque jour, parler de leur situation de proches aidants, de l'autonomie et de la qualité de vie que leur appui permet à la personne aidée, et aussi des difficultés qu'ils et elles rencontrent.

Lassitude, fatigue, absence de temps pour s'occuper de soi, ces accompagnements peuvent avoir des conséquences autant sur la santé psychique que physique des proches aidants, et aussi sur leur vie sociale...

A Genève, des dizaines de milliers de proches aidants accompagnent un enfant, un parent, un conjoint ou un ami en difficulté, de un à sept jours par semaine. Certains n'ont que 15 ans, la majorité sont des femmes de moins de 65 ans.

Il est temps de reconnaître l'aide fondamentale qu'ils offrent, de prendre en compte leurs besoins et de leur proposer des soutiens adéquats.

C'est pourquoi les villes de Vernier, Meyrin et Genève, en coordination avec le canton de Genève et avec le précieux appui de nombreuses institutions et associations publiques et privées, cantonales et communales, ont accueilli, écouté, orienté, informé et offert un moment de répit et de détente à ces personnes.





Toute la semaine, des professionnels ont répondu aux questions des visiteurs.



Une occasion de tester les difficultés de déplacement en fauteuil roulant.



Brigitte Rosset, marraine de l'exposition

© Serge Honthaas

Plus de photos sur www.vernier.ch/photos

Un nouvel espace de parole pour les proches aidants

Les proches aidants sont des personnes qui offrent de leur temps pour accompagner un parent, un enfant, un conjoint ou un ami en difficulté. Ces personnes apportent un appui parfois extrêmement important et souvent cela est fait au quotidien. Suite à l'exposition sur les proches aidants à Balexert, un Groupe de parole a vu le jour à Vernier. Il s'agit d'un lieu de rencontre et de partage ouvert aux proches,

mais aussi à toutes personnes intéressées par cette thématique. En effet, accompagner une personne malade ou atteinte dans son autonomie peut être parfois difficile et assez éprouvant. Le Groupe de parole « Entre Proches » est l'occasion d'échanger et de se ressourcer ! Les rencontres, gratuites et sans inscription, sont animées par un professionnel.



Les prochaines rencontres 2018 auront lieu au Centre de Quartier de Balexert, avenue de Crozet 31, 1219 Châtelaine de 18h à 19h30 les jeudis

- 11 janvier
- 1^{er} mars
- 3 mai
- 5 juillet
- 1^{er} février
- 12 avril
- 7 juin

Info

Service de la cohésion sociale

Tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch



Tous En Roller

L'association Tous En Roller a été créée en 2015 par deux passionnés de la discipline. Cette association verniolane compte actuellement un comité de six membres qui œuvrent à la promotion et à la prospérité du roller pour tous en Suisse romande.

Comptant plus d'une vingtaine de disciplines individuelles, en groupes ou en équipes, le roller est une activité physique, ludique, saine pour le corps et pour l'esprit.



Qu'on la pratique de manière douce ou de manière plus sportive, cette discipline favorise le développement de « l'équilibre, la maîtrise du corps, la confiance et le dépassement de soi ». Pour ces motifs, mais également parce que le patin à roulettes comporte une dynamique sociale, qu'il amène le respect, le partage et surtout un sentiment de liberté absolue, l'association Tous En Roller s'est donné comme objectif le développement d'un réseau d'instructeurs certifiés sur le territoire suisse.

Par la mise en place de divers cours (débutant, perfectionnement ou à thème), la participation ou l'organisation d'événements et le développement des soirées Rollerdiscos, nous favorisons la promotion d'un sport plus que centenaire qui a toujours su traverser et captiver plusieurs générations.

Notre équipe se compose d'instructeurs certifiés spécialisés dans leur discipline de prédilection, capables de transmettre leur passion de la glisse urbaine avec professionnalisme et savoir faire.

Depuis sa fondation en 2015, l'association Tous En Roller a évolué dans bien des domaines. Nous avons eu la chance d'être présents pour des initiations et des démonstrations deux ans d'affilée aux Automnales à Palexpo, d'avoir été mandatés par des entreprises pour animer des soirées privées et d'avoir pu transmettre, par le biais de nos cours, notre amour pour les roulettes.

Pour la deuxième saison hivernale consécutive, notre association se réjouit de proposer des animations sur la patinoire synthétique du Lignon qui se trouve sur l'esplanade de la piscine du Lignon, grâce au soutien du Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon et la Ville de Vernier.

Nos animateurs seront présents les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 13h à 17h, ainsi que tous les après-midis lors des vacances scolaires afin de vous proposer des jeux, des conseils et des animations à thème. Nous accueillons avec plaisir les Maisons de Quartier et les centres aérés qui pourront nous contacter soit par le biais de notre page Facebook, soit par e-mail afin d'annoncer leur visite ou simplement en téléphonant au service des sports.

Les horaires d'ouverture de la patinoire sont disponibles sur www.vernier.ch/patinoire

Nous profitons de cette occasion pour confirmer que nous acceptons les chèques familles de la Ville de Vernier pour les cours de roller privés qui, précisons-le, ne se déroulent pas pendant les heures d'animations de la patinoire.

Info

Association Tous En Roller

www.en-roller.ch

inscription@en-roller.ch

www.facebook.com/groups/TousEnRoller

Geneva tattoo convention 2018

Pour sa 22^e édition, la convention internationale de tatouage de Genève ouvrira ses portes du vendredi 19 au dimanche 21 janvier 2018 à la Salle du Lignon avec deux concerts exceptionnels de Will Barber (The Voice 2017).

Initialement conçue pour répondre à la demande grandissante (très peu de tatoueurs étaient installés à Genève à cette époque et le choix était donc limité), les organisateurs ont souhaité donner l'occasion aux férus de tatouage de rencontrer des artistes venus du monde entier sans avoir à voyager, mais elle a surtout voulu démarginaliser cet art en touchant un public varié, sans distinction d'âge ni de classe sociale. C'est en associant stands de tatouage, concerts et animations diverses que cette manifestation s'est démarquée, au fil des ans, des autres conventions. Forte de son succès, elle accueille maintenant ses visiteurs sur trois jours. Le public est ainsi convié à venir se faire tatouer sans rendez-vous, à flâner à travers les multiples stands, à manger un plat chaud, ou tout simplement à passer du bon temps entre amis en assistant à un concert.

Comme chaque année, elle regroupera plus de 40 tatoueurs venus du monde entier (Canada, Etats-Unis, Polynésie, France, Espagne, Portugal, Italie et bien entendu de Suisse). Triés sur le volet pour leurs compétences et leur savoir-faire, les artistes qui seront présents sont tous des professionnels confirmés. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas uniquement d'une manifestation rassemblant uniquement les grands noms du tatouage, mais d'un événement permettant également de donner une chance aux jeunes talents émergents de se faire connaître.

Répartie sur trois étages, la Salle du Lignon peut accueillir un grand nombre de spectateurs par jour et bénéficie d'une grande scène dotée d'une très bonne acoustique, permettant la production de groupes de haut niveau. Les festivités débiteront le vendredi de 18h à 2h du matin et le samedi de 11h à 2h du matin. L'ouverture le dimanche est identique au samedi, cependant,



la fermeture se fera à 18h. Plus familiale, cette dernière journée permet à certains d'achever leurs œuvres commencées les jours précédents, mais aussi donne l'opportunité à ceux qui travaillaient la veille de découvrir l'une des plus grandes conventions de tatouage d'Europe.

Programme et renseignements disponibles sur www.tattoo-geneve.ch

C'est à emprunter avant les fêtes de fin d'année dans vos bibliothèques !



Noël simple et facile

Ce livre rassemble toutes les traditions de Noël et propose plus de 80 projets de décorations, activités manuelles et recettes de cuisine. Composé de quatre chapitres, il permettra à chacun d'insuffler l'esprit de Noël dans sa maison, selon ses goûts. Les nombreuses propositions visuelles, exemples et conseils sensibilisent aux spécificités du style classique anglais, du monochrome luxueux or ou argent, du minimalisme du blanc ou encore de styles plus nostalgiques, comme le rétro ou le vintage.



Les gâteaux de Noël

40 recettes traditionnelles et ultra-gourmandes qui plairont aux petits et aux grands: étoiles à la cannelle, petits sablés à la vanille, diamants au chocolat, pains d'épices au miel, spritz, tuiles aux épices de Noël, spéculoos, truffes à la cannelle, chocolat chaud aux saveurs de Noël, bûches roulées, etc. Retrouvez toute la magie de Noël à la maison en confectionnant vous-même vos petits gâteaux!



Tricots de fête

Décorations de sapin ou gilet élégant pour les fêtes de fin d'année, bijoux ou guirlande, ce livre vous propose des modèles de vêtements, de bijoux ou d'objets décoratifs à tricoter à l'occasion de toutes les fêtes à l'aide d'explications illustrées étape par étape.



Joyeux Noël vegan

30 recettes 100% végétales mais néanmoins gourmandes, de l'entrée au dessert, revisitent les plats traditionnels de Noël tels que les terrines, les tourtes, les rillettes, les pommes de terre farcies, la bûche glacée, la crème brûlée aux marrons, le trio de caviar végétal aux shiitakés façon Saint-Jacques en passant par les truffes de potimarron. Les recettes sont d'inspiration française, mais également suédoise, espagnole, slave, suisse ou encore néozélandaise.



Merveilleux pain d'épices

Bonshommes, spéculoos, cakes sirupeux, springerles, nichoir à oiseau, sapin de Noël en 3D, poupées russes, sans oublier l'incontournable maison de Hansel et Gretel. Les débutants comme les plus créatifs trouveront leur bonheur dans ce livre qui fourmille de conseils pour réaliser, glacer et décorer à la perfection ces recettes enchanteresses qui embaument la cannelle et le gingembre. Contient également des variantes sans lait, sans œuf et sans gluten.

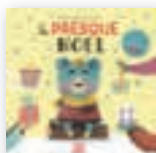
Des livres de Noël pour les tout-petits



Le Noël de Pop, de Pierrick Bisinski

Il neige, c'est bientôt Noël, explique Pop à ses amis. Justement, Pop décide d'aller chercher le Père Noël! Et ils montent tous en haut de la montagne. Mais ce n'est pas si simple de rencontrer le Père Noël...

On adore Pop, le dino plein de couleurs! De 0 à 3 ans.



Le presque Noël, de Marie Tibi

Nono l'ours est bien triste lorsqu'il entend ses amis parler de la lettre qu'ils vont envoyer au Père Noël, car lui va bientôt s'endormir pour son long sommeil d'hiver. Pas de fête pour lui, ni de cadeaux! Ses amis imaginent alors de lui faire une surprise...

Les dessins sont jolis et doux, de même que l'histoire où des rimes parsèment le texte. Les thèmes de l'amitié, de la différence et du partage sont abordés avec sensibilité. Dès 3 ans



Un Noël pour le loup, de Thierry Dedieu

Après avoir dévoré tous ses amis, le loup est seul pour fêter Noël. Il décide d'inviter d'autres animaux de la forêt à un banquet somptueux. Il y a des plats végétariens et même des cadeaux! Mais bizarrement, personne n'ose venir... Désolé, le loup décide alors d'improviser une grande fête tout seul!

Une histoire de Noël dans laquelle il est question de bonté et de générosité. Les illustrations sont superbes. Un album grand format fait pour durer et ressortir tous les ans à cette époque... Un livre touchant qui nous donnerait presque envie de devenir ami de ce pauvre loup. Dès 3 ans



Dictionnaire du Père Noël, de Grégoire Solotareff

Loin des histoires mièvres que l'on peut trouver à la pelle, ce dictionnaire illustre certains mots autour de la thématique de Noël. Mais ce ne sont pas ceux auxquels on s'attend... L'album suit les règles du dictionnaire et de l'alphabet: définition en page de gauche, illustration pleine page à droite.

De «abeille» à «zèbre», l'auteur nous détaille avec fantaisie tout ce qu'on rêve de savoir sur le Père Noël. Décalé, déjanté, parfois absurde, un régal d'humour! Un désormais «vrai classique» qui est devenu incontournable. De 6 à 66 ans!

« Paquets surprises de Noël » pour les enfants dans vos bibliothèques

Jusqu'au 22 décembre 2017, les enfants peuvent choisir un paquet sous le sapin et découvrent à la maison les documents que les bibliothécaires ont choisis pour eux.



« Joyeux dimanches ! »

Il vous arrive peut-être de vous trouver seul le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie. C'est pourquoi le « Réseau solidarité » d'Aire-Le Lignon organise, un dimanche par mois, un repas ouvert à tous et vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.

Prix du menu : CHF 10.– min., dessert, boissons et café inclus. Les prochains repas auront lieu les

Dimanches 14 janvier et 11 février 2018 à 12h15

Centre de Quartier du Lignon, Place du Lignon 32, 1219 Le Lignon

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi, par téléphone à M. Walter Hatt, tél. 022 796 62 79, et M. Giancarlo Turrini, tél. 022 796 28 53.

Attention, le nombre de places est limité !

Concerts au Lignon

Dimanche 28 janvier 2018 à 18h

Duo Claude Majeur (flûte), Gueorgui Popov (piano)
« Musiciens de Bohème » : Johann Baptiste Vanhal, Antonin Dvorak, Bohuslav Martinu

Dimanche 25 février 2018 à 18h

Orchestre de chambre de Carouge
Œuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Piazzola

Temple du Lignon – Place du Lignon 34
(derrière le centre commercial)

L'entrée aux « Concerts au Lignon » est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

Boutique 2000 « du déjà porté »

Les bénévoles de la Boutique 2000 du Lignon souhaitent à ses fidèles clientes et clients

un joyeux Noël ainsi qu'une nouvelle année pleine de bonheur !

La boutique sera fermée du 19 décembre au 7 janvier 2018.

Vous ne connaissez pas encore la Boutique 2000 ? Ne tardez pas à la découvrir. Les bénévoles vous accueilleront, vous renseigneront, et se réjouissent avant tout de votre visite !

La boutique est ouverte le lundi de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 17h et le 1^{er} lundi du mois de 14h à 18h.

Rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon.
Parking au centre commercial.

Renseignements : tél. 079 626 61 54



Portes ouvertes de la MQAV

La Maison de Quartier des Avanchets ouvre ses portes :

Dimanche 28 janvier 2018 de 11h à 17h

Un brunch dominical sera proposé pour la modique somme de CHF 5.–. Les inscriptions se feront à partir du 15 janvier 2018. Celles-ci peuvent s'effectuer par téléphone.

En espérant vous voir nombreux.

Info

Maison de Quartier des Avanchets
Rue du Grand-Bay 13, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 796 24 80 – mq.avanchets@fase.ch



Livres à goûter

Partagez vos coups de cœur (ou vos déceptions) littéraires autour d'une collation. Vous avez aimé le dernier roman dont tout le monde parle ? Vous n'avez pas apprécié le dernier Prix littéraire ? Vous souhaitez connaître de nouveaux auteurs ? Aborder d'autres genres ?

Rendez-vous à la bibliothèque pour parler en toute liberté et en toute convivialité de vos goûts littéraires avec d'autres lecteurs et avec les bibliothécaires. Une occasion de faire de belles découvertes et de nouvelles rencontres !

Jeudi 1^{er} février 2018 dès 15h

Bibliothèque de Châtelaine, avenue de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch



Sports

Cours de pilates et relaxation

Pour les adultes

Le concept est simple ! Chaque cours de 60 minutes propose 45 minutes de Pilates suivi de 15 minutes de relaxation pour un bien-être optimal.

Le Pilates est une pratique qui consiste à renforcer les muscles internes, à corriger une éventuelle mauvaise posture ainsi qu'à éviter ou soigner les blessures. Ces cours vous aideront aussi à gagner une jolie ligne et à profiter d'un moment de calme rien que pour vous. Si vous désirez mettre de côté les soucis du quotidien et prendre soin de vous dans une ambiance positive, vous êtes les bienvenus !

Mardi de 20h30 à 21h30

Ecole des Ranches, rue du Village 6, 1214 Vernier

Mercredi de 19h à 20h

Ecole d'Aire, chemin du Grand-Champ 11, 1219 Aire

Mercredi de 20h30 à 21h30

Ecole du Lignon, Place du Lignon 20, 1219 Le Lignon

Le cours est donné par Melinda Perles, danseuse professionnelle, donnant des cours de Pilates depuis maintenant dix ans.



Tarifs

CHF 15.- le cours d'essai

Saison 2017-2018 : CHF 200.- / trimestre

Les cours reprendront après les vacances de Noël, soit dès le 9 et 10 janvier 2018

Renseignements : Melinda Perles, tél. 079 369 47 89

resulto.association.danse@outlook.com

www.resulto-compagniedanse.com

Titi tombe, Titi tombe pas

Jeux d'équilibre, situations improbables, chutes de dominos en bois, *Titi tombe, Titi tombe pas* est un spectacle plein de poésie et d'humour à découvrir en famille samedi 13 janvier.

Dans ce spectacle, l'équilibre des objets et des vies questionne les déséquilibres. Titi, son truc à lui, c'est les équilibres! Il les fait avec tout et n'importe quoi: des Kapla les plus petits, aux longues planches et briques plus volumineuses, sans oublier les chaises de bois. C'est un grand perfectionniste qui vit et joue seul dans son monde.

Nana, elle, arrive avec sa fraîcheur, sa curiosité et sa liberté. Elle butine, virevolte et découvre

tout avec naïveté. Ce personnage clownesque, facétieux et quelque peu maladroit, vêtu d'un improbable costume couvert de plumes, vient perturber la quiétude de Titi et faire écrouler ses constructions!

Leur rencontre va les questionner sur leurs vérités. Comment rendre compte de la vie par la verticalité de toute chose?

Un moment hors du temps, plein de poésie, d'humour et d'universalité au travers du simple langage du corps et des objets. Un spectacle mêlant le cirque, le théâtre et le clown, spécialement conçu pour le jeune public, mais pas seulement. On en sort tous sous le charme!



© La 2 Deudie

Info

Titi tombe, Titi tombe pas

Compagnie Pascal Rousseau

Cirque

Jeune public – dès 3 ans

Samedi 13 janvier 2018 à 16h30

Durée du spectacle : 40 min. sans entracte

Salle du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 28 et 51 – arrêt Cité Lignon

Ouverture des portes à 15h30.

Buvette une heure avant le spectacle, accès à la salle 10 min. avant le début de la représentation.



Tarifs: PT 20.– TR 15.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 12.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne) TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements et commande des cartes « 5 spectacles »: service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

En attendant le printemps... retrouvez « l'heure du conte » les mercredis

Bibliothèque des Avanchets à 16h30

- 24 janvier dès 5 ans
- 7 février dès 3 ans

Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Bibliothèque de Châtelaine à 16h

- 24 janvier dès 4 ans
- 7 février dès 4 ans

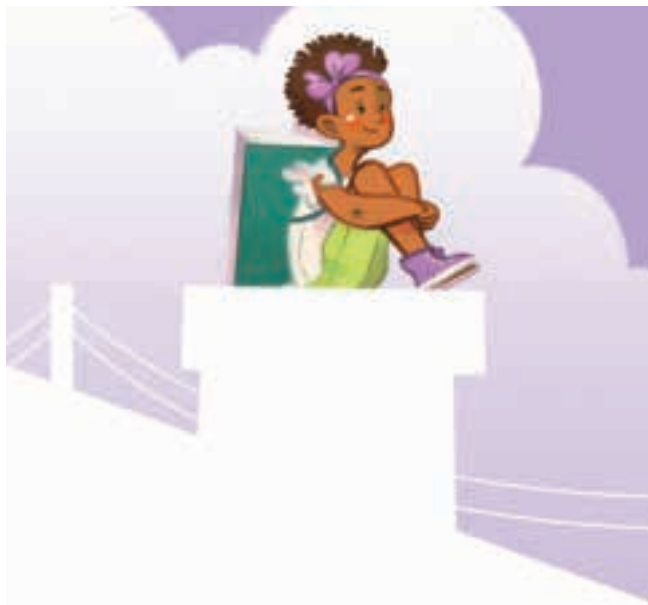
Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Bibliothèque de Vernier à 14h

- 24 janvier dès 6 ans
- 7 février dès 6 ans

Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

Entrée libre



Atelier Accueil Adultes-Enfants

« Raconte-moi une histoire »

Samedi 27 janvier 2018 entre 9h30 et 12h

Cet atelier est destiné aux enfants en âge préscolaire, accompagnés d'un adulte. Parent ou famille d'accueil. Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue à cet effet.

Nouvelle adresse: Avenue des Libellules 12bis,
1219 Châtelaine. Bus 9, 51, arrêt « SIG Lignon »



Du côté de la MQ ChâBal

Samedi 16 et dimanche 17 décembre de 14h à 18h
Ateliers de Noël, tout public, gratuit

Mercredi 20 décembre à 14h30

Spectacle de magie et goûter de Noël, tout public, dès 5 ans

La MQJR sera fermée pour les vacances de Noël du 23 décembre au 7 janvier 2018. Réouverture mardi 8 janvier.



MQJR ChâBal
Av. de Crozet 39
1219 Châtelaine
Tél. 022 797 00 67
mqjr.chabal@fase.ch



Cette année-là, l'idole des seniors s'appelait « Charlot »

Les seniors des Avanchets au cinéma !

Le 21 septembre dernier s'est déroulée la 7^e sortie annuelle des seniors au Chaplin's World Museum à Corsier-sur-Vevey dans la propriété même de Charlie Chaplin.

L'enchantement a débuté dès notre départ, car pour nous y rendre, nous avons sillonné la route des vignobles sous un soleil radieux.

Pendant la visite, ces dames n'ont pas résisté au charme de ce « petit vagabond » et ces messieurs ont salué son génie. De la magie se dégageait dans les studios où nous pouvions nous imprégner des films tant les accessoires cinématographiques étaient à notre portée.

A l'intérieur de la maison familiale, il y avait beaucoup d'émotion. Nous sommes rentrés dans la vie de ce personnage aux mille facettes en partageant ces objets personnels. Les groupes se sont retrouvés dans le magnifique parc où nous avons profité du soleil et de la vue tout en imaginant que nous pourrions apercevoir notre « Molière des temps modernes » qui fait partie de notre enfance.

L'enchantement s'est poursuivi sur les rives du lac Léman dans un superbe restaurant de Montreux. Nous avons savouré un excellent repas et profité d'une vue panoramique sur le lac et les Alpes.

La dernière promenade sur les quais a ravi toute l'équipe et quand le soleil commença à disparaître à l'horizon, c'est avec beaucoup de nostalgie que nous avons dû reprendre la route du retour.

Nous remercions le groupe de retraités bénévoles des Avanchets ainsi que la Ville de Vernier, le Contrat de Quartier des Avanchets, la Maison de Quartier des Avanchets, l'IMAD et le CAD qui nous permettent chaque année d'organiser une sortie.

Merci encore à toutes et tous et à bientôt, c'est certain !

Pour le groupe de préparation
Nelly Maier et Huong Biedermann



Thé dansant pour les seniors

Les rencontres musicales des Avanchets vous remercient de votre indéfectible soutien !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2018.



Nous vous attendons le samedi **16 décembre 2017** pour la dernière de l'année au Centre de Quartier des Avanchets (centre commercial).

Voici les dates pour 2018:

24 février	16 juin	20 octobre
28 avril	25 août	15 décembre

Pensez à vous faire plaisir, prenez un moment pour vous divertir !

Pour de plus amples informations : tél. 076 327 32 08.

Vœux des clubs des aînés

Les quatre clubs d'aînés de la Ville de Vernier vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année et vous adressent leurs bons vœux pour 2018 !

Pour nous rejoindre

Club des seniors et aînés de Châtelaine-Balexert
Av. de Crozet 31
1219 Châtelaine
Permanence les mardis, mercredis et jeudis de 14h15 à 17h15
Tél. 078 831 50 40

Club des aînés des Libellules
Av. des Libellules 4
1219 Châtelaine
Tél. 078 712 24 23
ou 022 796 81 91

Club des aînés du Lignon
Av. du Lignon 53
1219 Le Lignon
Permanence les mardis de 14h30 à 16h et les jeudis de 9h à 11h30
Tél. 022 796 21 87

Club des aînés de Vernier-Village
Ch. de Poussy 56
CP 468, 1214 Vernier
Ouverture les mercredis et vendredis de 14h à 17h
Tél. 079 255 02 68

Rencontres Café-croissants des Avanchets

Ces rencontres s'adressent aux habitantes et aux habitants des Avanchets de plus de 50 ans et sont organisées par le groupe de préparation des rencontres Café-croissants des Avanchets, le CAD (Centre d'animation pour retraités), la Maison de Quartier des Avanchets et le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.

La thématique: « **Faisons ensemble le bilan des activités pour seniors en 2017 et imaginons la suite...** »

Vous êtes cordialement invités avec vos connaissances et amis. Café et croissant offerts !

Jeudi 25 janvier 2018 de 9h30 à 11h

Maison de Quartier des Avanchets
Rue du Grand-Bay 13,
1220 Les Avanchets



Avis aux cinéphiles de plus de 55 ans habitant les Avanchets !

La Maison de Quartier propose un ciné-club tous les quinze jours. La séance est gratuite et débute à 13h30, voici le programme :

Mardi 19 décembre 2017 Hello Dolly
Mardi 9 janvier 2018 New York, New York
Mardi 30 janvier 2018 Le Clan des Siciliens

Diffusion des films sur grand écran, en version française.

Info

Maison de Quartier des Avanchets
Rue du Grand-Bay 13, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 796 24 80 – mq.avanchets@fase.ch



Demi-jonction autoroutière du Canada (Givaudan) et barreau routier de Montfleury

A la demande de l'AIVV et des associations de Montfleury, de Crotte au Loup, de la Clairière, Résidences du Canada, Québec en Bois et de l'Association des Habitants de Satigny (AHCSA), l'Etat (accompagné de l'Office fédéral des routes – OFROU – pour l'élargissement à 3 voies de l'autoroute de contournement) est venu le 31 mai présenter son projet. A cette occasion et devant plus de 120 personnes, l'Etat a expliqué les raisons qui l'on amené à privilégier un tracé à ciel ouvert et non en tranchée couverte. Tous les participants ont manifesté leur opposition à cette solution qualifiée de low-cost et dévastatrice en termes de bruit et gaspillage de surfaces agricoles. Suite à cette séance, les associations ont été entendues au début septembre par la collaboratrice de l'Institut d'ingénierie du territoire (insit-HEIG-Vaud), **mandatée par l'Etat afin de connaître... les positions de nos associations, lesquelles avaient déjà été expliquées lors de la séance « publique » du 31 mai.** Malgré cela, l'Etat persiste à ne pas vouloir prendre en compte nos revendications ni celles d'AgriGenève (association faîtière de l'agriculture genevoise) et c'est malheureusement dans cet esprit que l'Etat est revenu le 6 novembre en séance publique... exposer une fois encore son projet low-cost à ciel ouvert. Pour information et compte tenu de ce qui précède nous avons fait publier dans la presse le communiqué suivant :

Communiqué de presse des associations d'habitants de Vernier et Satigny et d'AgriGenève concernant la demi-jonction autoroutière et barreau routier.

Nous voulons que l'Etat nous présente une variante couverte !

AgriGenève et les associations d'habitants se sont rendues à la séance publique du 6 novembre 2017 dédiée à la présentation du projet de nouvelle demi-jonction autoroutière dite du Canada et du nouveau barreau routier dit de Montfleury.

Elles s'attendaient à ce que leur position unanime défendue au préalable (variante tranchée couverte ou souterraine) soit reprise dans la présentation effectuée. Malheureusement, il n'en a rien été. Le seul projet présenté, et ce sans ouverture vers d'autres études, a été celui d'une variante en tranchée ouverte telle que déjà présentée le 31 mai 2017 par les

mêmes autorités cantonales. N'ayant reçu aucune écoute malgré la pseudo consultation effectuée, les membres des associations et les agriculteurs ont quitté la salle à l'issue de la présentation en signe de protestation contre l'attitude des autorités cantonales (DETA et DALE).

Les associations et les agriculteurs ont indiqué aux deux magistrats présents, les Conseillers d'Etat Luc Barthassat et Antonio Hodgers, qu'ils attendaient de leur part une reprise claire des études avec pour objectif la présentation d'une variante en tranchée couverte ou souterraine et, qu'à défaut d'une prise en compte de cette revendication légitime, le dialogue était rompu et qu'aucune négociation ne serait possible autour de l'unique variante présentée (variante tranchée ouverte T4).

En l'état du dossier, tant les associations d'habitants que les agriculteurs s'opposent par toutes les voies légales possibles à la réalisation de cette variante (T4).

Sur le fond, tant les associations d'habitants que les agriculteurs ne sont pas opposés au principe de cette nouvelle liaison qui fait sens mais elles s'opposent formellement à ce projet au rabais ne préservant ni les habitants, ni les intérêts des agriculteurs, ni ceux de la nature et de l'environnement dans le secteur.

Compte tenu de la position de l'Etat nous vous invitons toutes et tous à exiger la prise en compte de nos revendications car sans cela, les habitations situées à l'ouest du Village seront durement impactées par les nuisances générées par ce projet et se sera encore des hectares de terres agricoles qui seront définitivement perdus.

Nous vous remercions d'avance de votre soutien et vous souhaitons une excellente fin d'année.

Pour le Comité de l'AIVV
Jean-François Bouvier, Président
AIVV (Association des Intérêts de Vernier-Village) 1214 Vernier
Cotisation annuelle par personne: CHF 20.–
Compte postal: 12-588196-7

Association de défense des propriétaires de la zone de Montfleury et Association de défense des propriétaires de la zone Crotte-au-Loup

Nous nous joignons à l'AIVV, qui souhaite que la population de Vernier soit informée des enjeux liés au développement programmé de l'aéroport de Cointrin, et nous invitons également les habitantes et habitants de notre commune à venir participer à la séance d'information :

Prenons en main notre aéroport !

Quel développement prévu et souhaitable pour notre aéroport ?

Judi 18 janvier 2018 de 19h à 21h

Aula de l'école des Ranches, rue du Village 6, 1214 Vernier

Le nombre de passagers à l'aéroport de Genève a explosé ces dernières années, passant de 8,5 millions de passagers en 2004 à 16,5 millions en 2016. Et ce n'est que le début ! Les autorités planifient 25 millions de passagers en 2030. Pour les accueillir, il faudra 650 vols par jour, ce qui représente un avion qui décolle ou atterrit toutes les 90 secondes. Les nuisances – le bruit, la pollution de l'air locale, et les émissions de CO₂ responsables du réchauffement climatique – déjà considérables deviendraient alors intolérables. Les habitants de Vernier, en tant que riverains de l'aéroport sont les premiers concernés !

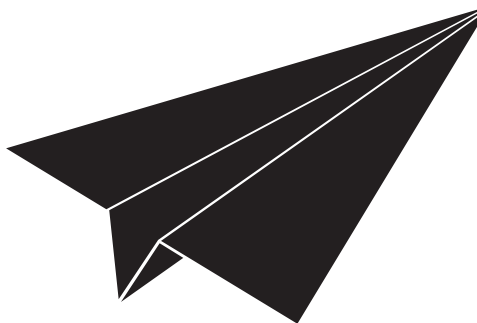
L'Association des Intérêts de Vernier Village (AIVV) et la Coordination régionale pour un aéroport de Genève urbain, respectueux de la population et de l'environnement (CARPE) vous proposent une présentation publique des projets de développement de l'aéroport, graphiques et chiffres à l'appui, ainsi que des possibilités de s'engager pour contrer cette expansion.

Ensemble, exigeons des garanties pour la limitation des pollutions, des nuisances et plus généralement de l'extension programmée des nuisances de l'aéroport de Genève.

Présentation :

- **Jean-François Bouvier**
Président de l'Association des Intérêts de Vernier Village (AIVV)
- **Lisa Mazzone**
Présidente de la CARPE et Conseillère nationale
- **Yvan Rochat**
Président de l'Association Transfrontalière des Communes Riveraines (ATCR) et Maire de Vernier

Au plaisir de vous y retrouver.





Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :

Lu-Ve: 8h-19h
Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21 Fax: 022 341 02 65



Vernier

Pharmacie Vieux-Village

Votre spécialiste des médecines naturelles

- Nous vaccinons !
- Dépistage du cancer du côlon
- Cardiotest: cholestérol, glycémie
- Entretien de polymédication

Horaires

lundi-vendredi
8h-12h30 et 13h30-18h45

samedi
8h30-12h30

Corinne Schüle, pharmacienne responsable

Rue du Village 18, 1214 Vernier
Tél. 022 341 31 41 - phie.vieux.village@ovan.ch

Livraisons gratuites - places de stationnements

Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève

022 418 60 00

Genève,
ville sociale et solidaire

www.ville-geneve.ch



Annonce gratuite

A vendre

3 déguisements pour fille de 6 à 8 ans:

- princesse russe CHF 24.–
- princesse des étoiles CHF 6.–
- fée clochette CHF 17.–

les 3 pour CHF 33.–

Envoi possible ou à chercher à Balaxert.

contact: mail@berlinoise.ch

ActuVernier: planning des parutions du 1^{er} semestre 2018

Edition de	Dates de remise des contenus	Dates de distribution
Février	Vendredi 19 janvier	Mercredi 14 février
Mars	Vendredi 16 février	Mercredi 14 mars
Avril	Vendredi 16 mars	Mercredi 11 avril
Mai	Vendredi 20 avril	Mercredi 16 mai
Juin-Juillet	Vendredi 22 juin	Mercredi 18 juillet

Le planning complet est disponible sur www.vernier.ch/planning

Décembre

Jusqu'au 7 janvier 2018 – Exposition *Moi Aussi* sur l'esplanade devant l'Ecole Allemande de Genève.

Mercredi 13 décembre – Fête de l'Escalade au Quart'île à 14h.

Mercredi 13 décembre – Atelier bricolage à la bibliothèque des Avanchets de 14h à 18h.

Mercredi 13 décembre – « L'heure du conte » à la bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Judi 14 décembre – Repas pour les aînés au Centre de Quartier des Avanchets à 12h.

Du 14 au 16 décembre – Marché artisanal de Noël au centre commercial du Lignon.

Samedi 16 décembre – Thé dansant pour les seniors au Centre de Quartier des Avanchets à 14h.

Samedi 16 décembre – *Blönd & Blönd & Blönd*, chanson - humour à la Salle du Lignon à 20h.

Samedi 16 et dimanche 17 décembre – Atelier confection de Noël à la Maison de Quartier de Châtelaine-Balexert de 14h à 18h.

Dimanche 17 décembre – *Concert de Noël* de l'Avenir accordéoniste à l'église catholique de Vernier à 17h.

Mardi 19 décembre – Projection pour les aînés à la Maison de Quartier des Avanchets à 13h30.

Mardi 19 décembre – Séance du Conseil municipal à la Mairie à 20h30.

Mercredi 20 décembre – « L'heure du conte » à la bibliothèque de Vernier à 14h.

Mercredi 20 décembre – Spectacle de magie et goûter de Noël à la Maison de Quartier de Châtelaine-Balexert à 14h30.

Vendredi 22 décembre – Fête de Noël pour les 12-15 ans au Quart'île de 17h à 22h.

Dimanche 24 décembre – Partageons Noël au Temple du Lignon à 19h15.

Du samedi 23 décembre au lundi 2 janvier inclus – Fermeture de l'administration communale.

Janvier

Mardi 9 janvier – Projection pour les aînés à la Maison de Quartier des Avanchets à 13h30.

Samedi 13 janvier – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Samedi 13 janvier – *Titi tombe, Titi tombe pas*, cirque, à la Salle du Lignon à 16h30.

Dimanche 14 janvier – « Joyeux dimanches ! » au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

Du vendredi 19 au dimanche 21 janvier – Geneva tattoo convention à la Salle du Lignon.

Mercredi 24 janvier – « L'heure du conte » aux bibliothèques de Vernier à 14h, de Châtelaine à 16h et des Avanchets à 16h30.

Judi 25 janvier – *Café-croissants* à la Maison de Quartier des Avanchets de 9h30 à 11h.

Vendredi 26 janvier – *Cloc*, cirque et magie à la Salle du Lignon à 20h.

Du 26 janvier au 17 février – Festival Antigél.

Samedi 27 janvier – Atelier de l'Accueil Adultes-Enfants à l'avenue des Libellules 12bis de 9h30 à 12h.

Samedi 27 janvier – *Alex Vizorek est une œuvre d'art*, humour à la Salle du Lignon à 20h30.

Dimanche 28 janvier – Portes ouvertes de la Maison de Quartier des Avanchets de 11h à 17h.

Dimanche 28 janvier – Concerts au Lignon au Temple du Lignon à 18h.

Mardi 30 janvier – Projection pour les aînés à la Maison de Quartier des Avanchets à 13h30.

Février

Judi 1^{er} février – « Livres à goûter » à la bibliothèque de Châtelaine dès 15h.

Samedi 3 février – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Lundi 5 et mardi 6 février – *Même*, danse à la Salle du Lignon à 20h.

Mardi 6 février – Séance du Conseil municipal à la Mairie à 20h30.

Mercredi 7 février – « L'heure du conte » aux bibliothèques de Vernier à 14h, de Châtelaine à 16h et des Avanchets à 16h30.

Mercredi 7 février – 4^e Recrutement en direct « spécial Vernier » au restaurant Migros de Balexert de 15h à 18h

Dimanche 11 février – « Joyeux dimanches ! » au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

Samedi 24 février – Thé dansant pour les seniors au Centre de Quartier des Avanchets à 14h.

Samedi 24 février – Séance d'information des pompiers à l'avenue de Châtelaine 81 de 8h30 à 11h30.

Dimanche 25 février – Concerts au Lignon au Temple du Lignon à 18h.

Mairie

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06 - mairie@vernier.ch
lundi au vendredi: 9h à 12h - 14h à 17h

Aménagement du territoire

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 40 - amenagement-territoire@vernier.ch
Lundi au jeudi: 8h à 12h - 14h à 16h

Centre d'entretien : Espaces verts, récupération, voirie

Via Monnet 3, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 00 - cev@vernier.ch
lundi au vendredi: 8h à 11h - 13h30 à 16h30

Cohésion sociale

Chemin de l'Etang 4, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 06 70 - cohesion-sociale@vernier.ch
lundi, mercredi, jeudi et vendredi: 9h à 12h - 13h à 16h

Culture et communication

Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80 - culturecom@vernier.ch
lundi au vendredi: 9h à 12h - 14h à 17h

Ecoles et locations

Rue du Village 38, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 60 - ecoles-locations@vernier.ch
lundi au vendredi: 9h à 12h - 14h à 17h

Etat civil

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 30 - etat-civil@vernier.ch
lundi au vendredi: 9h à 12h - 14h à 17h

Petite enfance

Route de Vernier 178, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 80 - petite-enfance@vernier.ch
mardi au vendredi: 9h à 12h - 14h à 17h

Police municipale

Av. Henri-Golay 26-26bis, 1214 Vernier
Ouverture du guichet: lundi au vendredi: 9h à 17h
Permance téléphonique: tél. 022 306 06 55
lundi au vendredi: 7h à 23h - Samedi: 13h à 23h
dimanche et jours fériés: 13h à 23h / service de piquet assuré (urgences uniquement)
police-municipale@vernier.ch

Sports

Route du Bois-des-Frères 30, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 70 - sports@vernier.ch
lundi au jeudi: 8h30 à 16h15 - vendredi: 8h30 à 13h

Techniques

Rue du Village 1, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 50 - techniques@vernier.ch
lundi au vendredi: 9h à 12h - 14h à 17h

Urbanisme, développement durable et mobilité

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 40 - mobilite@vernier.ch
lundi au jeudi: 8h à 12h - 14h à 16h

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

26.02.2018



CLOC • MAGIE

21.04.2018



ROCK & GOAL • DANSE

13.01.2018



TITI TOMBE, TITI TOMBE PAS • CIRQUE

11.04.2018



LE ROMAN DE RENART • THÉÂTRE

24.02.2018



DANS LA GUEULE DU GNOU • CIRQUE D'OBJETS

28.04.2018

KRAFF • DANSE



SPECTACLES en famille!

Des billets à prix doux • www.vernier.ch/spectaclesenfamille